le magazine du conseil général
septembre 2011

Vivre la Meurthe & Moselle

www.cg54.fr
N° 52

INSTITUTION
La rentrée dans les collèges

FEMMES HOMMES
Jean-François Robert, la polyvalence utile

TERRITOIRES
Lunévillois
Les faïenceries de Saint-Clément

Handicap

La Meurthe-et-Moselle dans la proximité

Haroué

Après les *Contes d'Hoffmann* de Jacques Offenbach en 2008, *Rigoletto* de Giuseppe Verdi en 2009 et *Carmen* de Georges Bizet en 2010, le château d'Haroué accueillait pour la quatrième année consécutive un spectacle d'Opéra en plein air : *Madame Butterfly*, œuvre de Giacomo Puccini, dans une mise en scène de Christophe Malavoy.
A cette occasion, le conseil général, partenaire de la manifestation, avait invité 60 collégiens à la découverte des coulisses et à la rencontre des professionnels du spectacle.

© 2011 CG54 G.Berger

© 2011 CG54 G.Berger

© 2011 CG54 M.Meid

Télévisé

Dans le cadre de la 12e édition du Lorraine Mondial Air Ballons, qui s'est déroulée fin juillet à Chambley, un invité de marque était présent dans la montgolfière jaune et bleue du conseil général.
Jamy Gourmaud, le célèbre présentateur de l'émission de vulgarisation scientifique "C'est pas sorcier", est venu avec son équipe de tournage pour expliquer comment vole une montgolfière. Diffusion prévue début octobre sur France 3 dans l'émission "Incroyables expériences".

Équidé

Inscrites dans une volonté partagée d'écrire et d'ajouter de nouvelles pages à l'histoire de la prestigieuse relation entre le cheval et Lunéville, "la cité cavalière par excellence", les 1ères Rencontres équestres de Lunéville ont attiré au début de l'été 15 000 spectateurs dans la ville et au château.
Le conseil général de Meurthe-et-Moselle et la ville de Lunéville, en partenariat avec les Haras nationaux et l'association *Lunéville, cité cavalière*, ont pu présenter dès cette première édition un programme riche et diversifié.

Quoi de neuf ?

4-7 - L'info départementale en bref

Institution

8 - Mathieu Klein : "Nous construisons le collège de demain"
9 - La rentrée dans les collèges
17 - Insertion : des clauses qui favorisent l'emploi
18-19 - Fabriques départementales : les chantiers qui s'ouvrent à la rentrée
20 - Assainissement : des rivières propres
21 - Service civique, le socle pour de beaux projets
33 - Les décisions de l'assemblée départementale
34-35 - Expression des groupes politiques

Femmes Hommes

10 - Jean-François Robert, la polyvalence utile
16 - Olivier Baggio, du bois dont on fait un heureux

Dossier : Handicap, la Meurthe-et-Moselle dans la proximité

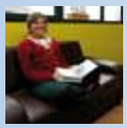

11 - Introduction
12-13 - Conseil général, MDPH : proximité et partenariat au service du vivre ensemble
14 - Les nouveaux modes d'accueil
15 - Des appartements pour réapprendre à vivre en société

Territoires

22-23 - Lunévillois : artisanat d'art sur le territoire
24 - Terres de Lorraine : le recyclage, axe structurant
25 - Nancy et Couronne : le Centre des Mémoires
26 - Val de Lorraine : une charte pour l'avenir
27 - Briey : "Une planche, une vis, je fais mon meuble..."
28 - Longwy : Rencontres solidaires actives

Agenda des manifestations

29-32 - Sélection d'événements, de sorties, d'animations...

Vivre la Meurthe-et-Moselle
Le magazine du conseil général
48 rue Esplanade Jacques-Baudot CO 900 19
54035 Nancy cedex
tél : 03 83 94 54 54 fax : 03 83 94 54 00
Directeur de la publication : Michel Dinet
Directeur de la communication : Philippe Colson
Rédaction : L.Gardan, D.Jacquot, V.Urbain ; P.Bohlinger, S.Bykovsky, D.Lévy
Couverture : © 2011 CG54 G.Berger
Agenda des manifestations p. 29-32 : illustrations fournies par les organisateurs
Conception-réalisation : pm/conseil - Nancy
Impression : Actis BLG - Toul - Imprimé sur papier recyclé blanchi sans chlore
Distribution : La Poste/Médiapost
Gratuit - numéro 52 – septembre 2011
Tirage : 338 000 exemplaires - Dépôt légal : février 2003 - n° ISSN : 1768-1421

Vivre la Meurthe-et-Moselle est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres, y compris celles avec un autocollant Stop-Pub.
Si vous ne le recevez pas, signalez cette anomalie au 03 83 94 54 99
Retrouvez Vivre la Meurthe-et-Moselle sur www.cg54.fr, également en version accessible aux personnes déficientes visuelles.

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL GÉNÉRAL

édito

Par Michel Dinet
président du conseil général

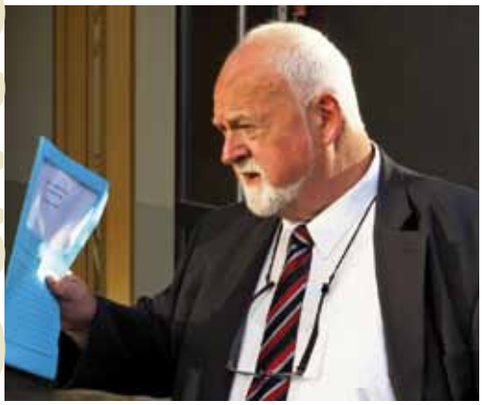

© 2011 CG54 G.Berger

L'été n'aura pas uniquement été marqué par un climat chaotique. Une nouvelle fois, les marchés financiers ont accaparé une bonne partie de l'actualité estivale, invitant les responsables politiques européens et américains à tenter de "rassurer" les investisseurs du monde entier. La crise financière de 2008 n'en finit pas... de ne pas finir... De rebondissement en rebondissement, les plaies des marchés financiers sont pansées par la multiplication de mesures budgétaires. "Plan de rigueur", "gestion rigoureuse", "règle d'or"... peu importe le vocabulaire, dans les faits c'est une grande majorité de nos concitoyens, et comme toujours les plus humbles, qui paient les errements de quelques puissances financières incontrôlables.

Et le plus rude est devant nous...

Dans ce contexte, le gouvernement vient, une nouvelle fois, d'annoncer un plan de rigueur en direction des collectivités territoriales jugées "trop dépensières". Mais de quelles dépenses parle-t-on exactement ? De celles qui ont été et continuent à être transférées massivement aux départements et qui s'élèvent pour les seules allocations individuelles de solidarité à 235,5 millions d'euros (au 31 août 2011) en Meurthe-et-Moselle. Ou parle-t-on, par exemple, des 28 millions d'euros que consacre le conseil général à sa politique de soutien à l'éducation notamment aux 27 000 collégiens qui viennent de faire cette année encore leur rentrée dans les 72 collèges du département : entretien des bâtiments, restauration et transports scolaires etc... Le conseil général a décidé de permettre à environ 2 500 collégiens supplémentaires de bénéficier de tarifs de restauration scolaire plus avantageux en relevant les plafonds d'accès. Face à une rentrée scolaire encore plus chère et aux incertitudes économiques, ce coup de pouce ne sera pas de trop pour les familles subissant directement les effets de la crise par la perte d'un emploi ou le resserrement de leur pouvoir d'achat.
Serait-ce cela les actes "dispendieux" des collectivités territoriales ?

Malgré les appels du gouvernement à réduire l'action publique territoriale, je confirme que la politique éducative du conseil général de Meurthe-et-Moselle -pour ne citer que cet exemple- ne sera pas soumise aux soubresauts des prévisions de croissance de marchés financiers incontrôlés. Chacun doit porter et assumer ses responsabilités.

Et je ne peux conclure sans formuler ici deux précisions simples :

- la première, c'est que notre collectivité et ses élus n'ont de comptes à rendre qu'à nos concitoyens comme ils l'ont fait en mars dernier,
- la seconde, c'est qu'un département comme une commune, contrairement à l'Etat, vote chaque année son budget en équilibre. Les responsabilités de la situation actuelle ne sont donc pas à chercher du côté des collectivités.

Bonne rentrée à tous.

M. Dinet

Quoi de *neuf ?*

Ted' SimpliCités :
une nouvelle carte pour voyager

© 2011 CG54 G.Berger

Depuis le 25 août, les usagers du réseau de transports Ted', géré par le conseil général, voyagent avec la nouvelle carte SimpliCitéS. Elle permet aux usagers du réseau (1 300 000 voyageurs et 28 000 scolaires) de voyager à la fois sur les réseaux Ted', Ter, Métrolor, Stan, Sub et Sit (Pompey). Les usagers des lignes régulières peuvent se rendre dans tous les points munis du formulaire de demande de carte SimpliCitéS (téléchargeable sur le site internet et disponible dans les points de vente) dûment rempli et d'une photo d'identité. Ils peuvent créditer leur carte des forfaits de transports du réseau Ted' dans les points de vente du réseau.

Alerte SMS : (ré)inscrivez-vous !

Un système d'alerte par SMS est aussi mis à disposition des usagers en cas de suspension totale ou partielle des transports Ted' (lignes scolaire et régulières). Pour cela, il faut remplir un formulaire sur le site internet du Ted', en veillant à respecter rigoureusement les rubriques (code postal...) et leurs renseignements (orthographe des communes...). L'inscription est gratuite et valable un an. Ainsi, les usagers qui s'étaient déjà inscrits l'an dernier sont invités à renouveler leur inscription sur internet. Celle-ci reste gratuite et peut aussi se faire dans les points de vente Ted' du département pour les personnes n'ayant pas accès à internet depuis leur domicile.

■ www.ted.cg54.fr - 0 820 20 54 54

VIVA YASUNI :
le conseil général solidaire

Situé en Equateur, le Parc national de Yasuni est considéré comme l'un des endroits les plus riches en biodiversité de la planète. Réserve mondiale de la biosphère , il est aussi le lieu de vie du peuple autochtone Huaorani et de peuples en isolement volontaire. Trois forages d'exploration pétrolière sont situés dans cette zone.

Pour préserver le droit des peuples et la biodiversité, le gouvernement équatorien a décidé de promouvoir l'initiative ITT-Yasuni. Elle laisserait définitivement enterrés les 850 millions de barils de pétrole situés dans le Parc. Un fonds destiné à accueillir des donations pour soutenir le projet de préservation du parc a été créé en 2010. La Meurthe-et-Moselle est le premier département à soutenir cette initiative unique en son genre et a adhéré à l'association Viva Yasuni. Elle rassemblera progressivement les collectivités et organismes qui décideront de s'engager dans ce projet.

■ http://yasuni-itt.gob.ec

RSA AGRICOLE :
service public individualisé

Le conseil général, la Chambre d'agriculture et la Mutualité sociale agricole (MSA) ont dernièrement scellé un partenariat unique en son genre. Il se traduit par le lancement d'un dispositif expérimental au service des allocataires du RSA (revenu de solidarité active). Actuellement, en Meurthe-et-Moselle, 194 foyers bénéficient du RSA agricole. Le partenariat va leur permettre d'être aidés pas à pas dans leur parcours d'insertion. Objectif : couvrir chaque étape du parcours professionnel, de l'orientation à la définition précise des besoins.

La MSA et la Chambre d'agriculture se rendront sur le lieu d'exploitation, réaliseront des diagnostics conjoints, en débattront avec les personnes et proposeront des perspectives sans oublier la désignation d'un référent unique. Une démarche estampillée Meurthe-et-Moselle qui met au service des personnes les moyens des collectivités et institutions pour sortir du RSA par le haut soit en réorientant l'activité économique de l'exploitation, soit en l'accompagnant dans un nouveau projet professionnel.

■ Service insertion : 03 83 64 58 16

DÉVELOPPEMENT LOCAL :
décentralisation et territoires

La Meurthe-et-Moselle a accueilli du 14 au 16 septembre la seconde université d'été du développement local. Organisée par l'Union nationale des acteurs du développement local (UNADEL), avec l'appui du carrefour des pays lorrains, du conseil général et de la Région Lorraine, cette rencontre a rassemblé environ 300 personnes au Domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy. Visites de terrain dans six territoires de la Région, ateliers et tables rondes ont permis d'évoquer la décentralisation et de s'interroger sur la place des territoires dans les politiques publiques. Quelles sont les conséquences pour les acteurs locaux des réformes récentes initiées par l'Etat ? De quel nouvel élan de décentralisation a-t-on besoin ?

Cette manifestation nationale a constitué un temps privilégié pour définir et proposer collectivement un ensemble de préconisations décentralisatrices, au bénéfice des dynamiques de développement des territoires et des pratiques de démocratie locale, à quelques mois de l'échéance présidentielle.

Ces préconisations feront l'objet d'un livre blanc du développement local.

■ communication@cpl.asso.fr - 03 83 52 80 62

HAUTS DÉBITS :
Proximit-e monte en puissance

Le réseau départemental à hauts débits Proximit-e évolue. Cet automne, 93 des quelque 214 émetteurs Wifimax du réseau permettront de proposer des abonnements à 6 Mbps, pour un tarif qui n'excédera pas 29,99 €. Cette augmentation progressive de la performance technique du réseau, en passant de 2 Mbps à 6 Mbps, était prévue dans le contrat qui lie le conseil général et la société Memonet.

Depuis la rentrée, quasiment tous les collèges publics du département sont reliés à la fibre optique et 52 sont activés, ce qui leur offre des niveaux de débits très performants pour l'utilisation de leurs équipements numériques reliés à internet. Le conseil général et la société Memonet ont aussi identifié les secteurs où seront installées 14 stations WiFiMAX supplémentaires, afin de permettre aux usagers de certaines zones encore non couvertes jusque-là de bénéficier des hauts débits.

Le conseil général a par ailleurs décidé de mettre en place, dans les zones enclavées de Meurthe-et-Moselle ne pouvant pas être couvertes par le WiFi-MAX, une aide d'un montant de 150€ pour l'accès à internet par satellite. Les habitants de ces zones doivent transmettre leur demande au département et fournir un justificatif de domicile ainsi qu'un certificat de non éligibilité au WiFiMAX fourni par la société Ozone.

- Ozone : 09 73 01 10 00 (prix d'un appel local)
- www.proximit-e.cg54.fr

MAGAZINE :
pour mieux vous connaître

Mieux cerner ce qui vous intéresse, les informations que vous souhaitez trouver dans cette revue, ce qui vous plait et ne vous plait pas, dans les contenus, la présentation, le format... Pour répondre à ces questions, l'équipe du magazine Vivre la Meurthe-et-Moselle a commandé une étude auprès des Meurthe-et-Mosellans, juste après la diffusion de ce numéro. Des enquêteurs contacteront 600 foyers, par téléphone, en soirée. Si vous faites partie des "heureux élus", merci de leur réserver bon accueil !

- dircom@cg54.fr

SPORT HIPPIQUE :
un titre pour Georges Sassi

© 2008 Maud Totaro

Habitant de Mouacourt dans le Lunévillois, le jeune cavalier meurthe-et-mosellan Georges Sassi, 18 ans, a remporté cet été, avec sa monture Othello de Lusse, le prestigieux Championnat des As dans la catégorie Jeunes Cavaliers. La compétition se déroulait sur le mythique site du Grand Parquet à Fontainebleau. Plus d'une quarantaine de cavaliers lorrains y étaient engagés sur les neuf catégories d'épreuves proposées selon l'âge.

Licencié en Meurthe-et-Moselle, le garçon brûle les étapes. Il a notamment été sacré champion de France junior en 2008 alors qu'il n'était encore que cadet. Dans le petit relais équin que ses parents gèrent à Mouacourt, une dizaine de chevaux lui sont réservés. La plupart sont sélectionnés par Guy, éleveur vosgien de la commune de Lusse, qui donne son nom aux montures du jeune cavalier.

APPUI AUX TERRITOIRES :
soutien confirmé

Le conseil général, en dépit du contexte financier actuel, a confirmé en juin dernier son soutien aux communes et intercommunalités de Meurthe-et-Moselle. Les élus ont également affiné le dispositif mis en œuvre en 2009, à travers les contrats territorialisés de développement durable (CTDD). Cela se traduit en particulier par un appui annuel de 15 M€ au titre des priorités locales. S'appuyant sur son organisation territorialisée, le conseil général confirme son volontarisme pour soutenir les territoires dans leurs spécificités. Le processus de concertation avec les acteurs des territoires sera amplifié à travers notamment un élargissement de la composition des conférences territoriales. Celles-ci seront désormais ouvertes aux acteurs économiques et sociaux afin de devenir les lieux privilégiés de la concertation. Elles seront chargées de donner un avis sur les orientations et les dossiers avant leur passage en commission permanente.

Le conseil général, enfin, a décidé de renforcer sa logique de développement durable avec neuf critères dont trois qui conditionneront l'aide départementale pour les intercommunalités et les communes de plus de 1 500 habitants. Parmi eux, des critères sociaux (clauses d'insertion, actions d'insertion, lutte contre les discriminations (handicap, accessibilité) et participation des habitants et des acteurs locaux), des critères économiques (interventions d'entreprises ayant une démarche responsable, recours à des éco-matériaux, volonté de ne pas suréquiper, économies foncières et mutualisation des usages) et des critères environnementaux (économie d'énergie, respect des ressources naturelles, gestion des déchets de chantiers et respect du caractère patrimonial du site).

- 03 83 94 56 62

Quoi de *neuf ?*

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE :
un outil pour évaluer les politiques publiques

© 2011 CG54 G.Berger

Les services du conseil général conduisent une approche inédite : un bilan carbone et social est actuellement réalisé avec l'appui d'un cabinet spécialisé en développement durable. Il s'agit de mesurer les politiques publiques et l'action départementale en les plaçant sous le regard de 5 critères développement durable : gaz à effet de serre ; emploi durable ; vivre ensemble ; accessibilité et budget. Les budgets (y compris les dotations et subventions) sont par exemple passés à la loupe pour mettre à jour leur impact environnemental ainsi que les emplois que génèrent les politiques publiques.
Le bilan, dont les premières conclusions viennent d'être présentées, montre ainsi que l'action de la collectivité génère 10 000 équivalents temps plein.
Le bilan a également permis de constater que 7 politiques ont un impact très fort en termes de gaz à effet de serre et représentent près de 90 % des émissions de la collectivité. Si l'on retrouve, sans surprise, les transports, les infrastructures et les collèges, on retrouve aussi dans le domaine de la solidarité les politiques personnes âgées et personnes handicapées, l'aide sociale à l'enfance et l'appui aux territoires.

■ SENSIBILISATION :
le grand saut contre la maladie

Les Journées nationales de la Ligue française contre la sclérose en plaques existent dans le département de Meurthe-et-Moselle depuis 2007, tout comme le groupe de parole qui rassemble des personnes atteintes de cette maladie. Avec l'aide d'une psychologue clinicienne, ce groupe de parole a fait en sorte que ses membres prennent pleinement conscience qu'ils appartenaient à la même famille, celle qui peut faire croire à un plan de vie et donner un sens plus grand à ce qu'ils vivent.
C'est ainsi qu'est né leur projet de sauter en parachute. Le 27 août dernier, après avoir décollé de l'aérodrome de Nancy-Azelot, quatre volontaires, tous atteints de sclérose en plaques, se sont élancés, en tandem avec un moniteur, à 4 000 mètres d'altitude, pour 50 secondes de chute libre et une dizaine de minutes de vol voile ouverte. Leur message : dire à tous ceux qui souffrent d'une maladie chronique incurable qu'ils peuvent transformer ce qui pourrait les abattre en un supplément de vie.

© EFNPL

■ 06 89 30 98 28
marc.mady@orange.fr

■ SPECTACLE :
Don Giovanni pour les collégiens

Le conseil général renouvelle son partenariat avec l'association Passions. Du 7 au 12 novembre, un spectacle d'Opéra-théâtre sera proposé dans un cadre étonnant : une péniche aménagée en salle de spectacle. Un millier de collégiens en bénéficieront (quelques séances grand public seront également organisées).
Au menu après la *Flûte enchantée* une adaptation jeune public de *Don Giovanni* de Mozart. Les dates des représentations tous publics, les tarifs et modalités de réservations seront indiquées sur le site www.dongiovanni.fr à compter du 1er octobre 2011.
Ce spectacle permet de conduire avec les élèves un travail sur l'art lyrique et l'œuvre de Mozart.
■ Francis Nicolas : 06 09 75 54 55
nicolas@niagara.eu

■ BANQUE ALIMENTAIRE :
collecte nationale en novembre

La collecte 2011 de la Banque Alimentaire aura lieu les 25 et 26 novembre. Des sachets aux couleurs des Banques Alimentaires seront mis à la disposition des clients à la sortie des supermarchés, à remplir de denrées non périssables. Les denrées indispensables pour cette collecte sont : les conserves de légumes, de poisson, de viande et de plats cuisinés, les produits pour bébés ainsi que café, huile sucre et riz. Des épiceries indépendantes devraient participer à la collecte pendant la semaine du 21 au 27 novembre.
Toutes les associations partenaires seront sollicitées pour aider à la collecte et surtout au tri qui la suit. De plus, une campagne nationale de recrutement sera lancée pour agrandir le cercle des 100 000 bénévoles qui participent à la collecte. "Une équipe, une mission, deux heures" sera le thème de cette campagne qui visera les jeunes entre 18 et 25 ans. L'objectif sera de collecter sur toute la France 13 000 tonnes de denrées. En Meurthe-et-Moselle, le conseil général soutient la Banque Alimentaire 54.
En début d'année, il lui a versé une subvention de 13 000 € au titre de son fonctionnement. Une subvention de 1 430 € au titre de l'investissement lui a aussi été attribuée en septembre.
■ Marché de gros - 36 rue Jean-Mermoz à Vandœuvre
03 83 51 69 59 ou 09 79 23 55 38 - ba540@banquealimentaire.org
ba54.banquealimentaire.org

■ ROSIÈRES-AUX-SALINES :
bientôt un grand manège au Haras

Le projet de création d'un pôle hippique régional entre dans la dernière ligne droite. Au printemps 2012, non loin de l'actuel manège, un nouveau bâtiment sera opérationnel. Il s'agit d'un grand manège, dont la construction a démarré mi-juillet.

Tout de bois vêtu, le grand manège comportera une piste de 30 mètres sur 70m, une tribune d'une capacité de 300 places et des espaces d'accueil et de restauration. Ce programme est la dernière étape d'un ambitieux projet de dynamisation du site des Haras de Rosières-aux-Salines, dont le conseil général est le propriétaire. Ambition : dans le cadre d'un partenariat dynamique avec la filière équine lorraine, faire du site un pôle hippique d'excellence au niveau du Grand Est. Il prévoit l'aménagement des installations existantes pour améliorer la qualité des infrastructures et l'accueil des visiteurs et utilisateurs.

Il vise à doter la filière équine lorraine d'un outil moderne à vocation économique, sportive, touristique et culturelle, à maintenir les services spécifiques pour les détenteurs d'équidés et à développer une large ouverture au public et au territoire environnant.

Le montant global de l'investissement est de 3,7 M€, dont 25% financés par le conseil général.

© Cabinet d'architecture KL Architectes

■ ASSISTANT(E) FAMILIAL(E) :
réunions d'information

Les assistants familiaux accueillent à leur domicile des enfants confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du conseil général, principalement suite à une décision de justice. Riche mais exigeant, le métier d'assistant familial nécessite disponibilité, équilibre et souplesse. Il engage toute la famille qui devient une famille d'accueil.

Pour présenter cette profession aux personnes intéressées, le conseil général poursuit ses réunions d'information autour des spécificités de ce métier, des modalités d'agrément, de recrutement, de formation et d'accompagnement.

■ Mardis 27/09 et 13/12 à Maidières ; mardi 11/10 et jeudi 1er/12 à Lunéville ; jeudis 3/11 et 15/12 à Nancy (conseil général) ; mardi 22/11 à Longwy ; mardi 29/11 à Toul et mardi 6/12 à Homécourt.
Réunions de 14h à 16h30, inscription obligatoire.
■ Service des assistants familiaux : 03 83 94 50 12
infometierassfam@cg54.fr
Sur internet : www.cg54.fr
rubrique "enfance-famille - devenir assistant familial"

■ ÉDITIONS

• Les Cahiers du Château

Place à la gastronomie pour ce numéro 7 des Cahiers du château de Lunéville. Au menu, un dossier retraçant l'histoire de la nourriture à Lunéville au début de la Renaissance complété par différents articles sur le jardin potager de Stanislas, les arts de la table au XVIIIe siècle, les surprenantes habitudes alimentaires de la duchesse Elisabeth-Charlotte de Lorraine ou encore l'extraordinaire table volante de duc Léopold, l'un des premiers souverains d'Europe à bénéficier d'un tel prodige de modernité. D'autres rubriques de ce magazine à l'iconographie particulièrement soignée enchanteront les gastronomes, telles que la manière d'adapter la cuisine du XVIIIe à nos palais du XXIe ou la rencontre avec Cyril Leclerc, chef étoilé du château d'Adoménil.

■ **Disponibles dans les points de vente de l'Est républicain, les libraires et chez l'éditeur pm/conseil à Houdemont. 9 €**

• Le conseil général de Meurthe-et-Moselle

Les élections cantonales de mars dernier ont renouvelé pour moitié l'assemblée départementale. A l'issue de ce scrutin, le conseil général a réalisé une brochure de 24 pages qui présente et explique son fonctionnement. Chiffres, projet départemental, domaines d'action, organismes associés, trombinoscope des élus, organigramme des services... Le document rassemble les informations nécessaires à la compréhension des politiques publiques du conseil général de Meurthe-et-Moselle. Avec un projet qui s'articule autour de quatre engagements : solidarité entre les personnes, éducation et innovation citoyenne, insertion et économie solidaire et solidarité entre les territoires.

■ **Disponible à l'hôtel du département, dans les sites du conseil général et sur www.cg54.fr**

• Le secret de l'U-999

Ce quatorzième tome des aventures d'Oscar et Mauricette nous emmène en plongée dans la Méditerranée. Après Verdun ou Gérardmer, c'est en Corse qu'enquêtent les jeunes détectives à la suite de la découverte de deux corps en mer. Ces mystérieux décès ont-ils un rapport avec l'épave d'un sous-marin allemand à bord duquel aurait été chargé le trésor du maréchal Rommel ? La clef de l'énigme est au fond des eaux troubles de cet album énergique rempli de harpons, de murènes qui mordent et de requins en tout genre. Rappelons que Hector, créateur et dessinateur de la série, est directeur artistique au Républicain Lorrain.

■ **Editions Serpenoise. 32p. 10 €**

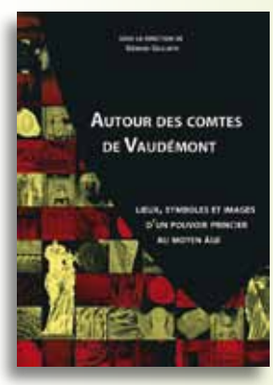

• Autour des comtes de Vaudémont

Les comtes de Vaudémont ont exercé leur pouvoir pendant près de quatre siècles dans un espace situé au cœur de la Lorraine, l'actuel pays du Saintois. Si les châteaux et villes fortifiées ont été largement étudiés, d'autres objets relevant de leur environnement quotidien restent encore méconnus.

Géographes, historiens et historiens de l'art ont livré le résultat de leurs recherches. Des objets tels que armoiries, monnaies, sculptures, certains ayant été redécouverts récemment dans de grands musées, sont révélés pour la première fois. L'ouvrage du colloque "Autour de Vaudémont" organisé sur le site de Sion, en partenariat avec l'université Nancy 2, est aujourd'hui disponible.

■ **Edité sous la direction de Gérard Giuliato. 30 €**
Renseignements : 03 83 25 14 85

“Nous construisons le collège de demain”

Travaux d’été, tarifs de restauration scolaire plus accessibles, hauts débits activés dans près de trois quarts des établissements publics : Mathieu Klein, vice-président du conseil général délégué à l’éducation, présente les nouveautés de la rentrée 2011 dans le département.

© 2011 CG54, M.Lakomski

Le jour de la rentrée, Mathieu Klein a rencontré les élèves du collège Victor-Prouvé en compagnie de Pierre Baumann, conseiller général du canton de Laxou

Où en est le programme “Collèges au futur” du conseil général ?

Mathieu Klein : Contre la fracture numérique, l’équipement des collèges en outils multimédia se poursuit à bon rythme. Cette année, toutes les classes de 6e et 70% des classes de 5e sont équipées de manuels numériques et de tableaux blancs interactifs. Les élèves sont ainsi familiarisés dès leur entrée dans le secondaire avec les nouvelles technologies de l’information et de la communication.

Cet équipement numérique est facilité par l’arrivée des hauts débits. Quasiment tous les collèges publics du département sont désormais reliés à la fibre optique du réseau Proximit-e, intégralement financé par le département. Les collèges restant à relier le seront très prochainement. Enfin, depuis l’année dernière, tous les collèges de Meurthe-et-Moselle ont accès à l’espace numérique de travail (ENT) “PLACE”, qui permet aux élèves, enseignants, parents, personnels administratifs et techniques de travailler en réseau et d’échanger des informations.

Quelles nouveautés côté restauration scolaire ?

Au-delà du bilan très encourageant -puisque le nombre de demi-pensionnaires a augmenté l’an passé de 6 %- une nouvelle évolution est prévue cette année. L’aide de base accordée à toutes les familles est maintenue. Ainsi, aucune ne paie le prix réelle du repas, qui est de 6 € en moyenne. Pour l’année scolaire 2011-2012, le conseil général a décidé de relever de 125 € les seuils de quotient familial des deux tarifs les plus aidés (1,70 € et 2,70 €), permettant ainsi à un nombre plus important encore de familles d’en bénéficier.

Qualité des repas

Au-delà de cette réforme, le conseil général investit également pour améliorer la qualité des repas. Chaque année, de nouveaux collèges introduisent des ingrédients bio ou confectionnent des repas entièrement bio, en cherchant à s’approvisionner au maximum au niveau local. Ils sont aidés dans leur démarche par le conseil général et la Chambre d’agriculture de Meurthe-et-Moselle, qui se sont associés pour les aider. Cela fait écho à la démarche “Nutrition et collèges”, menée avec la MGEN[1], qui vise à rendre l’élève acteur de ses choix alimentaires, en l’amenant par exemple à équilibrer le contenu de son plateau-repas.

L’été qui vient de se terminer a aussi été l’occasion de travaux importants dans certains établissements...

Oui, notamment la reconstruction du collège Jacques-Gruber à Colombey-les-Belles et la fin de la réhabilitation du collège Jules-Ferry à Briey *(lire ci-contre)*.

Mais l’investissement en faveur des collèges ne se limite pas “aux murs”. Nous construisons le collège de demain, un établissement où le bien-être et l’épanouissement des collégiens sont une priorité. Cela se traduit par l’éducation à la citoyenneté, avec notamment l’Assemblée départementale des collégiens. La 3e du nom sera élue cet automne et le thème du mandat sera choisi par les jeunes élus eux-mêmes.

Résidences d’artistes

L’accès à la culture pour tous est également un axe important, avec notamment la mise en place progressive dans le département de résidences d’artistes en collège. Quatre nouvelles résidences ont débuté depuis début septembre *(lire page 33)*. Cette année scolaire sera aussi marquée par la 7e édition des Olympiades des collèges, sous le thème “Le sport, école de l’engagement”.

Au lendemain des élections cantonales de mars 2011, le président du conseil général a confirmé la place de l’éducation au cœur du projet départemental. Par la construction de collèges, leur équipement numérique et le développement d’activités en leur sein, nous confirmons concrètement cet engagement.

(1) Mutuelle générale de l’Education nationale

Travaux

Colombey-les-Belles comme neuf !

© 2011 CG54 G.Berger

Le jour de la rentrée, les élèves du collège Jacques-Gruber ont sûrement eu du mal à reconnaître leur ancien établissement. Pendant qu'ils étaient en vacances, l'ancien externat a été entièrement restructuré. Il ne subsiste de l'ancien que les fondations, les poteaux, les planchers et la toiture.

L'été a été mis à profit pour "déshabiller" entièrement le bâtiment, remplacer les anciennes façades par des panneaux à ossature bois, préfabriqués en atelier avant d'être posés en un temps record de 6 jours. Les espaces intérieurs ont été complètement redistribués par pôle d'enseignement, les classes réaménagées. Le bâtiment affiche une performance "bâtiment basse consommation" et utilise des matériaux d'éco-construction. Ces travaux ont duré moins de trois mois.

Au début de l'année 2011 déjà, les collégiens, dont le nombre a augmenté ces dernières années, avaient vu sortir de terre un bâtiment neuf accueillant deux salles de classes, l'administration et un espace de rencontre avec l'art, ouvert sur l'extérieur et pouvant fonctionner de manière autonome.
L'opération, d'un montant de 5,5 M€ TTC, financés entièrement par le conseil général, a également permis de rendre le collège accessible aux personnes en situation de handicap.

A Jules-Ferry (Briey) aussi

Au collège Jules-Ferry de Briey, les élèves ont aussi fait leur rentrée dans un établissement où les travaux sont terminés. La nouvelle construction est reliée au bâtiment d'enseignement par un préau. Elle comprend à la fois les cuisines et la salle de restauration, ainsi qu'une aire couverte d'évolution sportive complètement neuve. L'accès pour les personnes à mobilité réduite est désormais possible depuis la voirie publique. Le montant global de l'opération, intégralement financée par le conseil général, s'est élevé à 3M€.

Mode d'emploi

L'édition 2011 du document "Collège mode d'emploi" vient de paraître. Il a été diffusé aux trente mille familles de collégiens du département. Au sommaire : le qui fait quoi en matière de collèges, la restauration scolaire, le programme "Collèges au futur", les transports Ted', etc. Pratique, ce document fourmille de renseignements sur la vie des 72 établissements publics de Meurthe-et-Moselle.

Rest'o collèges : ça bouge !

Pour l'année scolaire 2011, le conseil général a décidé de relever de 125 € chacun, les seuils de quotient familial, permettant ainsi à un nombre plus important de familles de bénéficier de l'un des deux tarifs les plus aidés (1,70 € et 2,70 €). Pour utiliser au mieux les équipements, la demi-pension du collège Alfred-Mézières de Jarny vient d'ouvrir une cuisine satellite. Elle est livrée par la cuisine centrale du collège Jules-Ferry de Briey. Une "cuisine satellite" n'est pas destinée à confectionner les repas, mais à les préparer avant qu'ils soient servis. Selon le même fonctionnement, le collège de Cirey-sur-Vezouze est désormais approvisionné par la cuisine centrale du collège de Blâmont.

"Collèges au futur" : équipés, fibrés et ouverts

En 2011, toutes les classes de 6e et 70% des classes de 5e sont équipées en manuels numériques et tableaux blancs interactifs. 52 collèges, notamment ceux qui sont à l'écart des agglomérations, bénéficient d'un accès à internet via le réseau hauts débits Proximit-e.
Plusieurs collèges ouvrent aujourd'hui leurs espaces numériques en dehors du temps scolaire à des partenaires extérieurs afin de permettre à un public plus large d'accéder aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et contribuer ainsi à réduire la fracture numérique. C'est le cas à Foug, Cirey-sur-Vezouze, au collège Alfred-Mézières à Nancy ou à Nomeny.

© 2011 CG54, D.Lévy

Jean-François Robert pratique encore aujourd'hui la peinture, mais comme ATTEE.

560

C'est le nombre d'ATTEE[1] qui interviennent dans les 66 collèges du département qui ne sont pas en "cités scolaires" avec des lycées. Ils exercent cinq métiers : chef de cuisine, cuisinier, aide de cuisine, agent d'entretien, d'accueil et de restauration et agent technique bâtiment et espaces verts.

Parmi ces 560 agents, on compte 10 agents mobiles, sur les métiers d'agent d'entretien d'accueil et de restauration (comme Jean-François Robert) et de cuisinier. Ils interviennent principalement sur des remplacements d'agents en arrêt maladie ou en renforts ponctuels. Sept autres agents travaillent en équipes mobiles sur des missions d'agent technique bâtiment.

Une équipe est positionnée sur le site du collège de Tomblaine (4 agents) et la seconde sur le site de Tucquegnieux (3 agents). Elles interviennent à la demande des collèges et/ou des services départementaux pour des travaux de rénovation et d'aménagement de locaux, selon une programmation validée au sein du conseil général.

(1) Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement

Jean-François Robert

La polyvalence utile

Jean-François Robert est un" touche-à-tout" et il adore cela. Cette polyvalence, il la vit au quotidien à travers son métier d'agent "mobile" d'entretien d'accueil et de restauration, inscrit dans le cadre d'emploi d'adjoint technique territorial des établissements d'enseignement (ATTEE) au conseil général. Comprenez "monsieur multi-travaux" dans les collèges.

"J'ai envie de battre le record des collèges", sourit Jean-François Robert. Depuis trois ans, il est adjoint technique territorial des établissements d'enseignement (ATTEE) au conseil général, sur un poste spécifique d'agent mobile remplaçant. *"Comme les voyages forment la jeunesse, j'aimerais intervenir dans le plus grand nombre de collèges possible. Je les ai comptés, j'approche les trente déjà ! Je vais là où le service Collèges m'envoie selon les besoins des établissements, j'interviens dans un rayon de 40 km autour de mon collège de rattachement, Jean-Moulin, à Tomblaine "*, poursuit ce monsieur bricolage.

De la rénovation d'un appartement de fonction au collège Robert-Géant de Vézelise à l'entretien général (travaux de tontes et de peintures) au collège Monplaisir de Vandœuvre-lès-Nancy en passant par du ménage au collège Jean-Lamour de Nancy, ou la plonge à la demi-pension du collège Montaigu de Heillecourt... ces derniers mois, ses activités ont été très variées.

"Beaucoup d'humain"

"C'est un coup de main à prendre, mais moi j'adore cela. Comme je suis bon bricoleur, j'apprends sur le tas. Rien ne me fait peur !", confie Jean-François Robert. Il oublie de dire que ses métiers de départ, ce sont mécanicien et artisan-peintre. *"Ce côté touche-à-tout m'aide au quotidien dans mon travail. Et puis, il y a beaucoup d'humain aussi dans mes missions. Je rencontre beaucoup de monde, souvent des gens extraordinaires d'ailleurs."*

Quand en 2008, Jean-François Robert se retrouve au chômage et qu'un poste dans la fonction publique lui est proposé, il n'hésite pas une seconde. *"Au départ, c'était un CDD à 50%, mais moi, j'ai tout de suite dit oui, je voyais la garantie de l'emploi. Quatre mois plus tard, j'ai signé un CDI... c'est génial."* Le plus drôle, c'est la réaction de son entourage lorsqu'il dit qu'il travaille au conseil général : *"Ca fait toujours bien ! Les gens sont contents pour moi. Cette stabilité de l'emploi et sa palette de tâches à réaliser... je ne demande rien de plus !"*

© 2011 CG54 G.Berger

Handicap

La Meurthe-et-Moselle dans la proximité

Dans le domaine du handicap, l'organisation dans le département repose sur 30 agents du conseil général et 60 agents de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Tant depuis Nancy que sur les six territoires de Meurthe-et-Moselle, ils agissent au quotidien pour accompagner les choix de vie des personnes handicapées. Ils s'efforcent de faciliter leur vie à domicile, d'améliorer la qualité d'accueil en établissement ou encore de favoriser l'accès à l'information, l'emploi, aux études, aux loisirs. Ils ne sont pas seuls. Le conseil général travaille en étroit partenariat avec les nombreux acteurs du handicap (personnes concernées, associations, établissements, autres institutions, communes, agence régionale de santé et services de l'Etat).

Proximité et partenariat au

L'action du département en matière de handicap est pilotée par le conseil général, notamment par le biais de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Maîtres mots en Meurthe-et-Moselle : partenariat et proximité. Gros plan sur le qui fait quoi.

© 2011 CG54, R.Gabriel

Le conseil général soutient les associations sportives handisport et sport adapté, notamment pour leurs acquisitions de matériel

Le conseil général "chef de file"

Le conseil général est le chef de file de cette politique publique. Il le fait notamment dans le cadre d'un schéma partagé relatif aux personnes handicapées. Elaboré de manière concertée avec les partenaires du handicap, ce document fixe, pour une durée de cinq ans, les priorités de l'action qui sera mise en place. Parmi elles, mieux vivre à domicile, améliorer la qualité d'accueil des établissements et favoriser l'accès à l'emploi et aux loisirs.

Services territoriaux

Plus techniquement, le département finance et attribue les prestations obligatoires (Prestation de compensation du handicap, Allocation compensatrice de tierce personne, Aide sociale à l'hébergement) et assure la tutelle administrative et financière de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Le conseil général participe également au financement du Fonds de compensation du handicap qui accorde des aides financières destinées à permettre aux personnes handicapées de faire face aux frais de compensation du handicap restant à leur charge. Enfin, il assure le suivi, l'évaluation et la tarification des établissements et services médico-sociaux pour personnes adultes handicapées. Il forme et suit les accueillants familiaux recevant à leur domicile des personnes handicapées âgées de 20 ans et plus.

Le département transporte gratuitement les élèves handicapés jusqu'à leur lieu d'étude. Il participe au dépistage précoce de handicaps chez les jeunes enfants, avec le service départemental de PMI[1]. Le département encourage le développement du sport adapté pour les personnes souffrant de déficience mentale et du handisport pour les personnes handicapées physiques. Il participe au financement des associations et structures qui les organisent.

24 agents interviennent dans les services territoriaux personnes âgées-personnes handicapées, qui restent les lieux privilégiés d'accueil du public pour l'information et l'accès aux droits.

Par ailleurs, le conseil général, propriétaire des collèges publics, engage chaque année des travaux qui permettent de rendre de nouveaux collèges accessibles aux personnes handicapées, élèves ou adultes. Aujourd'hui, 25 collèges sur 72 sont accessibles, répartis sur les six territoires. Les collèges neufs sont obligatoirement mis aux normes.

(1) Protection maternelle et infantile

Service personnes âgées - personnes handicapées : 03 83 94 52 84

EN CHIFFRES

- 27,2 M€ consacrés en 2010 par le conseil général à l'aide au maintien à domicile.
- 41,7 M€ affectés à l'aide à la vie en hébergement.
- 1 950 personnes allocataires de la PCH en 2010
- 48 établissements médico-sociaux pouvant accueillir plus de 1 000 personnes adultes handicapées.
- 18 M€ consacrés par le conseil général à la Prestation de compensation du handicap en 2010

+ 5,5 M€ alloués par le département en 2010 à l'ACTP, que la PCH remplace progressivement.

- 52 personnes handicapées de 20 ans et plus hébergées dans 48 familles d'accueil en Meurthe-et-Moselle.
- 1,3 M€ par an pour assurer le transport gratuit des élèves et étudiants handicapés jusqu'à leur lieu d'étude.

service du vivre ensemble

La MDPH
accueil et accès aux droits

Elle a été créée en janvier 2006. Inscrite dans la loi du 11 février 2005, la MDPH offre un accès unique aux droits et prestations liés au handicap. Présidée dans le département par le président du conseil général, elle est gérée par un GIP (Groupement d'intérêt public). Celui-ci est composé de partenaires publics et privés : représentants des associations de personnes handicapées (collectif Handicap 54) et d'institutions (Etat, département, organismes d'assurance maladie et de prestations familiales, communes).

S'adapter aux situations

La MDPH est organisée autour de sept sites : six antennes territoriales et les services centraux administratifs, désormais rassemblés en une seule unité à Laxou. 54 personnes y sont installées depuis juin dernier. Un maître mot : l'accueil. Une équipe dédiée a été mise en place pour recevoir les personnes ou répondre à leurs interrogations. Pour Stéphane Dussine, le directeur, cette nouvelle unité *"va permettre de poursuivre nos efforts afin d'améliorer encore le traitement des situations. C'est un travail important : 10 000 dossiers sont actuellement en cours d'instruction"*.

La MDPH doit réussir un tour de force : conduire une politique générale en s'adaptant aux situations de chacun. En effet, elle accueille, informe, accompagne, mais aussi évalue les besoins des personnes en fonction de leurs projets et les oriente vers les dispositifs les plus adaptés. Elle assure également le fonctionnement de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Présidée par Michèle Pilot, vice-présidente du conseil général, elle se réunit tous les quinze jours. Elle prend les décisions relatives aux droits des personnes handicapées, notamment en matière d'attribution de prestations et d'orientation. *"En 2010, 27 000 décisions ont été prises*, ajoute Stéphane Dussine. *C'est un chiffre qui augmente chaque année d'environ 10 %"*, précise le directeur.

La CDAPH est compétente pour l'ensemble des décisions individuelles d'allocation (AAH, AEEH), de prestation (ACTP, PCH), de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'orientation scolaire, médico-sociale, professionnelle, et d'attribution de cartes d'invalidité et de stationnement. Le collectif Handicap 54 est le partenaire privilégié de la MDPH au sein du monde associatif. Il rassemble une trentaine d'associations qui viennent en aide aux personnes handicapées sur toute la Meurthe-et-Moselle.

MDPH : 03 83 97 43 50

© 2011 CG54 G.Berger

Depuis cet été, les services centraux administratifs de la MDPH sont rassemblés eu une seule unité à Laxou

AAH : Allocation aux adultes handicapés
ACTP : Allocation compensatrice pour tierce personne
AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

ZOOM

La prestation de compensation du handicap

Mise en œuvre depuis le 1er janvier 2006, la PCH est une aide légale versée par le conseil général. Elle est instruite par la MDPH et décidée par la CDAPH. Elle permet de prendre en charge les surcoûts liés au handicap pour permettre aux personnes handicapées d'exercer pleinement le choix de vivre chez elles.

La PCH concerne les aides humaines, les aides techniques (appareillage, fauteuil roulant, etc.), l'aménagement du domicile, du véhicule et les surcoûts liés aux transports. Les charges spécifiques ou exceptionnelles (réparation de fauteuils, de prothèses, etc.) ou encore l'attribution et l'entretien des aides animalières. Des équipes de la MDPH se déplacent à domicile pour évaluer les besoins et les coûts afin d'établir un plan personnalisé de compensation. C'est lui qui déterminera le montant de la PCH susceptible d'être attribué.

En 2010, sur 761 nouvelles demandes de PCH, 564 ont fait l'objet d'une décision favorable. A noter que depuis septembre 2007, le conseil général a décidé que la PCH pourrait prendre en compte l'aide-ménagère, ce que la législation n'avait pas prévu. En 2008, la PCH a été étendue aux enfants et aux adolescents qui ne relevaient pas jusqu'alors du champ de compétence du département.

Les nouveaux modes d'accueil
Diarville à taille humaine

Le foyer d'accueil spécialisé a ouvert ses portes en novembre 2010. Visite d'une maison qui s'adapte aux besoins de ses résidants.

"L'ensemble de l'équipe a été stupéfaite par la rapidité avec laquelle les résidants se sont approprié les lieux. Ils se sentent chez eux et sont d'ailleurs les premiers à accueillir les personnes invitées." Corinne Gasperini est la directrice du tout nouveau FAS[1] Equipage (du nom de l'association à l'initiative du projet), d'une capacité d'accueil de 26 places ouvert en novembre 2010 à Diarville, près de Haroué. Dans des bâtiments à échelle humaine intégrant les normes HQE[2], 16 studios de 31 m² accueillent des résidants permanents ou temporaires. Equipés d'une kitchenette et d'une salle de bains, ils sont personnalisés selon les goûts de leurs occupants. *"Le FAS reçoit des personnes handicapées mentales adultes dont certaines passeront des dizaines d'années ici,* explique Corinne Gasperini. *Il leur faut de l'espace, du confort et la possibilité de recevoir qui ils souhaitent chez eux. Ce type de petite structure offre un accueil individualisé qui permet à chacun de s'intégrer au mieux et de supporter le collectif."* L'ensemble du budget du foyer est financé par le conseil général. Outre les salles à manger, salon et salle de bains avec baignoire ergonomique, les résidants bénéficient de salles d'activités manuelles et sportives et d'un espace Snozoëlen dédié à l'éveil sensoriel. Une mini-ferme pédagogique est en cours d'installation.

Démarche novatrice

Autre démarche novatrice, une expérience d'accueil familial réalisée dans un bâtiment mitoyen. *"Deux hommes d'une quarantaine d'années sont logés dans des studios séparés par un couloir du domicile de leur accueillante. Leur prise en charge est plus individuelle, ils partagent la vie de leur hôtesse. Ces deux personnes ont en commun de ne plus avoir leurs parents pour s'occuper d'eux ; elles retrouvent ainsi l'accès à un mode de vie familial. Ce qui ne les empêche évidemment pas de participer aux activités de l'accueil de jour : c'est l'alternance de ces deux modes d'accueil qui en constitue tout l'intérêt",* explique la directrice. Caractéristique unique sur le département, l'accueillante est salariée par l'établissement qui l'intègre ainsi dans son équipe constituée de 22 professionnels. *"L'équipe du foyer me transmet de très bons retours,* déclare Marie Folacci, première accueillante agréée par le conseil général. *Jean-Marie par exemple est beaucoup moins stressé. A la maison, Hervé et lui se stimulent. Je les rassure, les entoure. Nous mangeons, sortons, allons nous promener ou faire les courses ensemble. Je ne pousse d'ailleurs plus de chariot, c'est très agréable... "*

© 2011 CG54 G. Berger

Les studios du foyer d'accueil spécialisé de Diarville sont personnalisés par leurs résidants pour leur confort et leur bien-être.

(1) Foyer d'accueil spécialisé
(2) Haute qualité environnementale

Foyer d'accueil spécialisé Equipage géré par l'Association Fondation Bompard, de Novéant-sur-Moselle
03 83 15 89 91
www.equipagediarville.com

© 2011 CG54 G. Berger

Accueil à domicile à Mont-Bonvillers

A Mont-Bonvillers également, un foyer d'accueil spécialisé s'est ouvert le 8 novembre dernier. Financé par le conseil général, ce foyer pour 20 personnes basé sur un hébergement en maisons de cinq places, prépare pour l'automne un accueil familial destiné à quatre usagers. Rencontre avec Denis Burel, directeur du CAPs[1] et responsable du foyer : *"D'abord, je préfère parler d'accueil à domicile pour éviter toute ambiguïté. Les résidants doivent bien intégrer que ce n'est pas une famille de substitution qui les accueille mais des personnes qui les logent à leur domicile. Ce type d'hébergement doit être le fruit d'une rencontre entre les attentes et les besoins d'une personne handicapée et la façon de vivre d'une famille. La famille, ou plutôt en son sein la personne employée pour accueillir le résidant est salariée par le CAPs (en règle générale, c'est l'usager qui est employeur). Cela nous permet de contrôler ce qui se passe sur place, de faire des bilans réguliers, aussi bien pour l'usager que pour l'accueillant. Le salarié bénéficie en outre de tous les avantages sociaux, formation, congés, rencontre avec des psychologues, réunions trimestrielles avec les collègues... En ce qui nous concerne, les accueillants se situent tous dans un rayon de quinze à vingt kilomètres autour du foyer d'accueil."*

(1) Carrefour d'accompagnement public social

Foyer d'accueil spécialisé de Mont-Bonvillers
03 82 21 05 14

Après l'hôpital
Des appartements pour revivre en société

© 2011 CG54 G. Berger

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de l'association Ensemble offre une prise en charge quotidienne globale des locataires dans leur logement.

Depuis trois ans à Vandœuvre-lès-Nancy, une solution de logement collectif au cœur de la cité est proposée à certaines personnes souffrant de troubles psychiques. Présentation d'un projet humain et innovant.

C'est un appartement clair de quatre chambres situé au cœur de Vandœuvre. La cuisine colorée est prolongée par une salle à manger où la table du déjeuner est dressée. Au salon, quatre fauteuils de skaï rouge entourent une table basse. Murs décorés, fenêtre ouverte sur des arbres, des voitures, des cris d'enfants. *"Je fréquente le quartier, je suis très souvent dehors,* raconte Denis, autrefois hospitalisé et qui vit ici avec trois locataires depuis trois ans. *J'ai appris la cuisine, le ménage, je me suis amélioré."*

Réapprendre les gestes du quotidien

Depuis 2008, grâce au financement du conseil général au travers du versement de la prestation de compensation du handicap à chacun des résidants, l'association Ensemble, dont la volonté est d'apporter des solutions adaptées aux personnes souffrant de troubles psychiques, a créé le SAAD[1]. *"Depuis de nombreuses années, l'association sous-loue des logements pour des personnes en difficulté psychique. Sa première vocation est de servir d'interface entre locataire et bailleur pour tout ce qui concerne la gestion administrative. Dans ce contexte, le SAAD répond à des besoins humains spécifiques. Il offre une prise en charge quotidienne globale des locataires dans leur logement"*, explique Fatima Zellagui, responsable du service qui travaille en étroite collaboration avec le CPN[2]. A Vandœuvre, quinze femmes et hommes, répartis dans cinq appartements de deux, trois ou quatre pièces, bénéficient de ce suivi. A Essey, trois locataires vivent de la même manière. *"Huit maîtresses de maison -dont un homme- se relaient pour assister les résidants dans leurs gestes de tous les jours aussi bien chez eux qu'au dehors,* continue Fatima Zellagui. *A part le suivi médical assuré par des soignants du CPN, elles ont en charge tout l'accompagnement domestique, administratif et de loisir des locataires et sont disponibles auprès d'eux toute la journée. Mais au-delà de leur rôle d'auxiliaire de vie, elles apportent une présence rassurante et régulatrice indispensable à des individus qui réapprennent à exister hors de l'enceinte de l'hôpital. Ils sont chez eux dans ces appartements et ils doivent peu à peu y réintégrer les gestes du quotidien comme ouvrir la porte si on sonne, participer aux tâches ménagères, recevoir, choisir des activités dans et hors des murs. Le quartier les a bien accueillis. Les jeunes notamment, dont nous craignions les réactions et avec lesquels nous avons dialogué, se montrent coopératifs et bienveillants."*

Pour intégrer ces "domiciles structurés", des dossiers de candidature, préparés par les équipes médicales ou les travailleurs sociaux, sont soumis à une commission d'admission. Les candidats doivent être suffisamment stabilisés et autonomes et évidemment adhérer au projet. *"Voir ces personnes changer, évoluer, émettre des envies et tout simplement serrer votre main en vous regardant dans les yeux est une grande satisfaction"*, conclut avec enthousiasme Fatima Zellagui.

(1) Service d'aide et d'accompagnement à domicile
(2) Centre psychiatrique de Nancy

Association Ensemble - 03 83 92 50 20
asso.ensemble@orange.fr

Dépendance : mauvaise nouvelle

"L'ajournement de la réforme de la dépendance est une très mauvaise nouvelle pour les familles, pour les établissements et pour les services d'aides à domicile , indique Michèle Pilot, 1ère vice-présidente du conseil général. C'est aussi une très mauvaise nouvelle pour les départements, dont la Meurthe-et-Moselle, qui ne disposent plus aujourd'hui des moyens suffisants pour faire face au désengagement continu de l'Etat dans le financement des allocations individuelles de solidarité dont l'APA. Les projections réalisées à horizon 2025 indiquent pourtant que seulement quatre milliards d'euros seraient nécessaires pour financer cette politique d'investissement humain.

Assurer la pérennité du système de prise en charge des personnes en perte d'autonomie n'est pas d'abord une question de financement ; elle est avant tout une question de priorité politique"

Bénéficiaire du RSA, le Nancéien Olivier Baggio a réalisé un contrat d'insertion d'un mois dans une entreprise du Jura. Avec une mission originale : la construction de la charpente et des murs à ossature bois du collège Jacques-Gruber de Colombey-les-Belles.

© 2011 CG54, V.Urbain

L'isolation en laine de bois : une découverte parmi d'autres pour Olivier Baggio pendant son contrat

Du bois dont on fait un heureux

Travailler le bois dans le Jura : quoi de plus naturel, dans ce département peuplé de forêts et réputé pour ses boisselleries ! Mais les travaux de scierie, bûcheronnage ou autres confections de jouets en bois ne constituent pas les seules activités franc-comtoises avec ce matériau noble.

A Mouchard, dans la vallée d'Arbois, est implantée la société ALD, spécialisée dans la construction de maisons à ossature bois à partir de matériaux déjà traités. C'est dans cette entreprise que Olivier Baggio, Nancéien de 40 ans, a réalisé un contrat d'insertion d'un mois au début de l'été. *"J'ai trouvé ce travail en venant au conseil général au printemps à l'occasion d'un Tremplin d'avenir*[1]*,* raconte celui qui est titulaire d'un bac scientifique et d'un DEUG de sociologie. *J'ai entendu parler par hasard ce jour-là d'une clause d'insertion dans un marché public passé par le Département avec une entreprise bois du Jura. Une personne du service insertion du conseil général, qui connaît mon profil, m'a dit : Et pourquoi pas toi qui as déjà touché à tout ?"*

"Novice en charpente"

Touche-à-tout : une expression qui convient bien à celui qui, dans son parcours, a été successivement responsable de rayon dans un supermarché en Moselle, agent administratif dans une entreprise de Briey ou encore guichetier dans une banque au Luxembourg. *"Mais j'ai surtout une solide expérience dans le bâtiment,* souligne Olivier Baggio, qui a œuvré "dans le dur" -comprenez le béton et la pierre- entre 2003 et 2008.

Malgré une sensibilité et une passion pour le matériau -il sculpte lui-même les figurines en bois des jeux de stratégie auxquels il participe en tournoi à Nancy- il n'avait en revanche jamais connu d'expérience dans la construction bois. *"A mon arrivée dans cette entreprise début juin, j'étais complètement novice en charpente !"*, se souvient Olivier Baggio. De charpente, il allait pourtant en être question : le marché réalisé par l'entreprise ALD pour le compte du conseil général consistait en la construction de celle du collège Jacques-Gruber de Colombey-les-Belles *(lire page 9)*. Le marché comprenait une clause d'insertion, dont la réalisation était suivie par le service territorial d'insertion Terres de Lorraine du conseil général.

Laine de bois

"J'ai été étonné par la vitesse d'exécution des tâches : tous les éléments demandés ont été réalisés dans un délai de 2 mois et demi ! raconte Olivier Baggio. *J'ai travaillé sur le montage de l'ossature bois, ainsi que sur les isolations extérieures et intérieures. Ces dernières étaient d'ailleurs assez exceptionnelles : en laine de bois, un assemblage de sciure et d'autres chutes de bois. C'est rapide à faire, écologique et la qualité d'isolation dans le temps est incomparable !"*

Une technique parmi d'autres apprise dans son entreprise d'accueil, dont il souligne *"la qualité de la machinerie, qui permet de travailler à hauteur d'homme et m'a évité les maux de dos que j'ai pu connaître dans le bâtiment par le passé"*. Il lui est aussi arrivé de se retrouver sur d'autres chantiers dans l'atelier, où ses collègues lui expliquaient leurs métiers. *"J'ai appris des choses qui me paraissaient infaisables mais finalement toutes bêtes ! Comme monter seul et en un seul coup une planche de 5m de long. C'est juste un coup à prendre !"*, explique Olivier Baggio, qui aimerait *"trouver un emploi dans la charpente en Lorraine"*. Ravie de son implication et de son travail, la société ALD l'appuie dans ses démarches.

(1) Rencontre entre des entreprises et des bénéficiaires du RSA du territoire Nancy et Couronne, organisée par le conseil général

- **Direction de l'insertion : 03 83 64 58 16**
- **www.ald-bois.com**

Ces clauses d'insertion qui favorisent l'emploi

Dans le cadre de ses marchés publics, le conseil général introduit des clauses d'insertion. En 2010, un marché sur quatre était concerné et plus d'une centaine de postes ont été créés.

© 2011 CG54, G. Berger

Deux clauses d'insertion sont inscrites dans le marché du magazine départemental Vivre la Meurthe-et-Moselle, pour l'impression et la diffusion.

La clause d'insertion a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées. Les acheteurs publics peuvent introduire dans leurs marchés des clauses dites clauses d'insertion ou clauses sociales. Il s'agit concrètement de réserver une partie des heures de main d'œuvre, nécessaires aux marchés départementaux, à l'embauche de publics éloignés de l'emploi.

Rien qu'à travers ses propres marchés, le conseil général a calculé que la généralisation des clauses d'insertion dans sa commande publique a permis en 2010 la création d'activité d'environ 100 équivalent temps plein (ETP), prioritairement pour les allocataires du RSA. Sans compter les créations liées aux partenariats avec les autres acteurs publics (maison de l'emploi notamment). Olivier Baggio *(lire ci-contre)* est l'une des personnes qui ont pu bénéficier de ce dispositif. D'autres actions sont possibles, comme par exemple avec une société de transports.

"Une clause d'insertion a été inscrite dans le marché des transports TED du conseil général, explique Josette Henry, responsable du projet au sein de la direction de l'insertion. *Courant 2011, une dizaine d'allocataires du RSA, en partenariat étroit avec une entreprise de travail temporaire d'insertion, ont pu suivre une formation qualifiante de chauffeur puis être embauchés en CDI dans l'entreprise de transport."*

Guichet territorial

Dans le Toulois, c'est un guichet territorial qui a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre le conseil général et la MEEF (Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation). Il permet d'animer, de promouvoir et de gérer les clauses d'insertion. Car le conseil général s'est aussi donné pour objectif de faire connaître et développer ce dispositif et l'effet levier qu'il représente pour ses bénéficiaires comme pour les entreprises. Un travail de longue haleine initié en 2005 et qui, en juin dernier, s'est traduit par l'organisation d'un temps d'échanges entre collectivités et employeurs. C'est un véritable service intégré qu'offre le conseil général, tant aux entreprises qu'aux bénéficiaires, via les chargés de développement des territoires, "facilitateurs de la clause".

Il faut dire que le potentiel est important : en 2010, l'observatoire économique de l'achat public a publié une étude. Montrant que les clauses d'insertion n'étaient pas suffisamment utilisées en France (1 419 marchés de plus de 9 000 € sur un total de 72 823 marchés mobilisant 80 milliards d'euros).

■ **Direction de l'insertion : 03 83 64 58 16**

Engagement

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle s'engage sur deux niveaux :

• il prévoit, à chaque fois que possible, une clause d'insertion dans les marchés publics qu'il passe pour ses achats, prestations et travaux. Cette clause prévoit le recours, pour la réalisation du marché, à un prorata de main d'œuvre pour des publics rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, particulièrement des personnes bénéficiaires du RSA. En 2010, un marché sur quatre a comporté une clause.

• depuis 2008, tous les projets d'investissement cofinancés par le conseil général doivent s'inscrire dans une démarche de développement durable. Pour obtenir désormais l'aide du département sur des marchés supérieurs à 100 000 € HT , l'intégration d'une clause d'insertion est obligatoire.

■ **Le guide de mise en œuvre des clauses est consultable sur www.cg54.fr**

Avec pour ambition d'expérimenter une autre manière de construire des actions ensemble, le conseil général planche depuis le début de l'année sur un processus participatif original : les Fabriques départementales. Après une première concrétisation au printemps sur le thème de l'économie sociale et solidaire, l'automne va voir se mettre en place sept Fabriques pilotées soit par des acteurs meurthe-et-mosellans, soit par les services du département. Petite revue de projets.

Fabriques départementales
Les chantiers qui s'ouv

Fabrique "Oui, c'est possible"

Objet : organiser des événements permettant de faire connaître et de promouvoir des projets utiles au vivre ensemble, portée par des personnes dont les capacités d'initiative sont habituellement insuffisamment reconnues et soutenues (jeunes, bénéficiaires du RSA...).

■ **Se renseigner, participer :**
direction du développement du conseil général
03 83 94 53 35 - dirdeve@cg54.fr

Ecole départementale de l'engagement

Objet : former des jeunes collégiens à la culture de l'engagement et l'expérimenter sur des actions qu'ils auront eux même choisies tout en mobilisant des associations et des acteurs de la sphère éducative de Meurthe-et-Moselle.

■ **Se renseigner, participer :**
direction du développement du conseil général
03 83 94 58 06 - dirdeve@cg54.fr

© 2011 CG54, R.Gabriel

Un lieu de partage de méthodes et d'outils dans le domaine de la participation, de la coopération.

Route départementale 590 : vallée de la Meurthe

Objet : suite au déclassement de la RN59 entre Lunéville et Baccarat, mettre au point un projet concerté d'aménagement de la RD590, dans le Lunévillois, élément majeur de la vallée, devenue un élément de lien entre les communes, plus accessible aux modes de déplacements doux.

■ **Se renseigner, participer : direction territoriale adjointe à l'aménagement du Lunévillois**
03 83 74 65 17 - bfournier@cg54.fr

Laboratoire d'accompagnement de l'investissement social

Objet : construire une plateforme d'échange et de mise en lien entre des porteurs de projets relevant de l'économie sociale et solidaire et des investisseurs sociaux pré-identifiés.
L'enjeu est de soutenir les initiatives sociales et solidaires et de produire des initiatives d'investissement social dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

■ **Se renseigner, participer : Cédric Bonnot**
06 12 79 05 01 - cedric.bonnot@adevos.fr

Pépinière solidaire d'activités agricoles bio en Terres de Lorraine

Objet : créer une pépinière expérimentale dédiée à la création d'activités économiques en agriculture biologique, à destination d'un public en situation économique précaire. Cette pépinière proposerait un accompagnement "sur mesure" et global qu'aucune structure existante ne propose à ce jour.

■ **Se renseigner, participer :**
Anne-Lise Henry 06 09 92 30 78
terredelienslorraine@laposte.net
http://tdllorraine.canalblog.com

Dans ce magazine et grâce au site internet fabriquesdepartementales54.fr vous pourrez vous tenir régulièrement informé de l'ouverture de nouvelles Fabriques et de leur avancée.
Si une ou plusieurs thématiques vous intéressent, n'hésitez pas à le faire savoir.
■ **ygalmiche@cg54.fr**

© 2011 CG54 L.Carniato

Des participants de tous les horizons mobilisés sur un projet commun

rent à la rentrée

Inventaire et développement des sites de loisirs en milieu naturel dans le Val de Lorraine et en Meurthe-et-Moselle

Objet : co-construire avec les acteurs locaux un inventaire matériel et immatériel des offres de loisirs sportifs en Val de Lorraine, de valoriser les potentialités touristiques du territoire, de créer du lien entre les acteurs, de mieux valoriser les actions et les acteurs du territoire, de développer l'attractivité du territoire...

■ **Se renseigner, participer :**
Luc Rumeau 06 71 66 80 83
luc.rumeau@wanadoo.fr
http://parc-loisirs-frouard.fr

Créer une plateforme de rencontre entre les associations et les habitants du quartier Charles III à Nancy à travers une émission de radio

Objet : développer la rencontre entre les associations et entre les habitants sur le secteur Charles III afin de mutualiser les projets, de valoriser le quartier, les actions et les acteurs. Le projet est de créer une émission de radio par et pour les habitants et les acteurs du quartier. Cette émission permettrait aux acteurs de parler de leurs actions, de faire participer les gens, de donner la parole aux habitants sur la vie et le développement de leur quartier.

■ **Se renseigner, participer :**
radio.fajet@wanadoo.fr - 03 83 32 74 78

Petit précis des Fabriques

Le fonctionnement de chaque Fabrique est adapté à son objectif, mais il existe des critères communs à toutes les Fabriques.

≫ La Fabrique dispose d'un lieu (concret ou virtuel, permanent ou éphémère).
≫ Elle a un objectif opérationnel concret et un calendrier.
≫ Elle mobilise et inclut une diversité de participants volontaires : institutionnels, associatifs, élus, habitants, syndicats, représentants d'administrations...
≫ La Fabrique permet à chaque participant de disposer de la même écoute et de s'y sentir à l'aise. Elle est un lieu convivial et contribue à améliorer le vivre ensemble.
≫ La Fabrique est engageante : chacun doit pouvoir y contribuer à sa manière, personne n'est spectateur.
≫ La Fabrique est un lieu de partage des méthodes et des outils dans le domaine de la participation, de la coopération et de la construction de projets. Elle est aussi un espace de formation active des participants.
≫ Elle s'inscrit dans une démarche animée et structurée qui s'appuie sur une méthodologie de projet.

www.fabriquesdepartementales54.fr

Développer le "Faire ensemble"

L'objectif des Fabriques départementales, c'est de concrétiser certaines propositions formulées à l'occasion des Ateliers départementaux en 2010 ou dans d'autres espaces participatifs. Mais également, dans une période où les capacités financières des collectivités, des associations, sont de plus en plus contraintes, de développer des coopérations nouvelles entre les acteurs du département et de mutualiser des moyens autour de projets d'intérêt commun.

250 personnes mobilisées

En avril-mai, la première fabrique départementale a permis de produire la "contribution des Meurthe-et-Mosellans aux Etats généraux de l'économie sociale et solidaire".

Environ 250 Meurthe-et-Mosellans y ont participé. Objectif : co-construire avec les acteurs du département une contribution aux Etats Généraux qui se sont tenus à Paris, au Palais Brongniart, du 17 au 19 juin derniers. Sous la forme d'un livret de 16 pages reprenant l'ensemble de la parole échangée avec les acteurs, cette contribution a été présentée par Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, aux participants aux Etats généraux.

■ **La contribution des Meurthe-et-Mosellans est en ligne sur : www.fabriquesdepartementales54.fr**

© 2011 CG54 G.Berger

Une démarche animée et structurée

© 2011 CG54 P. Bohlinger

Rivières propres dans un territoire assaini

Contrôle de la qualité des réseaux sur la commune de Velle-sur-Moselle, grâce à une caméra d'une portée de quinze mètres.

A l'instar de leurs consœurs de l'Union européenne, les rivières de Meurthe-et-Moselle doivent atteindre un état écologique satisfaisant d'ici 2015. Aussi, le département accompagne-t-il les petites communes dans la gestion de l'assainissement.

L'enjeu est limpide : 70% des communes de Meurthe-et-Moselle ne traitent pas leurs eaux usées. Or l'Union européenne a fixé à 2015 l'horizon pour atteindre un bon état écologique de nos cours d'eau. S'il convient de ne pas dramatiser -les zones urbaines où réside la majorité de la population du département sont toutes assainies- la nécessité d'agir en milieu rural est claire.

Le frein à la transformation d'un tel essai ? C'est le coût pour les finances de petites communes qui, par ailleurs, doivent maintenir le prix de l'eau à un niveau abordable. C'est pourquoi, le conseil général s'engage fortement auprès des communes de moins de 5 000 habitants qui collectent déjà leurs eaux usées. Il aide financièrement et techniquement à la réalisation des travaux d'assainissement et les assiste dans la gestion quotidienne de l'assainissement.

Sur le terrain

Au service Environnement, eau, assainissement, rivière, qui emploie six personnes, la sonnerie du téléphone retentit. Olivier Caquel, technicien, décroche : la mairie de Saint-Marcel souhaite prendre rendez-vous pour des relevés sur son réseau. Les données alimenteront le nouveau logiciel cartographique "Phare" qui, depuis juillet, permet au service départemental de gérer les réseaux des petites communes. Il lui faudra une demi-journée qui pour mesurer la qualité du réseau communal, une autre demi-journée pour renseigner le logiciel.

Le technicien du département se rend ensuite sur la commune de Velle-sur-Moselle, dans le canton de Bayon. *"Actuellement, les eaux usées des 350 habitants sont rejetées dans la Moselle dans le périmètre de protection du point de captage de Rosières-aux-Salines. Celui-ci alimente 15 000 personnes en eau potable. C'est pourquoi, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a classé cette commune prioritaire"*, détaille le technicien. Grâce à l'accompagnement du département, la commune devrait bénéficier dans les années à venir d'une solution sur mesure pour l'implantation d'une station d'épuration. En outre, son classement "prioritaire" permet un financement par l'Agence de l'eau de 70% pour les études et entre 30 et 40% pour les travaux. En Meurthe-et-Moselle, une trentaine de communes seraient concernées.

Quant aux communes non-prioritaires, elles doivent également mettre en place un système d'assainissement, mais sans ces aides. D'où l'intérêt d'une initiative accompagnée par le conseil général et l'Agence de l'eau à Crévéchamps. A un kilomètre et demi de Velle-sur-Moselle, cette commune expérimente depuis 2010 les filtres enherbés. Après passage par un décanteur, les eaux usées traversent 130 mètres linéaires de fossés enherbés répartis sur quatre méandres. Une solution écologique et plus économique : *"Si à terme cette solution démontre son efficacité en termes de rendement épuratoire, elle pourrait être étendue dans la mesure où le contexte s'y prête"*, pointe Olivier Caquel.

Afin de mesurer ponctuellement ce rendement, le technicien dispose dans son véhicule d'un spectrophotomètre et d'une sonde multi-paramètres. Réalisées deux fois par an, ces analyses sans valeur réglementaire permettent d'améliorer le traitement des effluents. Un autre précieux service du département et un vrai travail d'équipe.

Service Environnement, eau, assainissement, rivière
03 83 94 58 69 - sate@cg54.fr

© 2011 CG54 P. Bohlinger

Olivier Caquel, technicien du conseil général, renseigne le logiciel cartographique "Phare".

Florent & Guillaume

Service civique
le socle pour de beaux projets

C'est avec des projets plein la tête que Florent Albrecht et Guillaume Thiriet ont décidé de faire un service civique, engagement citoyen et formateur, notamment dans le cadre de la 6e édition du festival "Requiem poour un Jaki" à Lunéville.

© 2011 CG54, M.Lakomski

Les derniers calages du festival Requiem pour un Jaki avec Guillaume et Florent

Ces deux là sont presque nés dans l'événementiel. A 15 ans, ils montaient déjà leur premier festival de ska festif dans un pré de leurs parents. Cousins dans la vie, Florent Albrecht et Guillaume Thiriet ont organisé cet été la 6e édition à Lunéville du Requiem pour un Jaki, festival de musique éclectique. Et cette fois, ils n'ont pas été tout seuls puisqu'ils ont été accompagnés par le conseil général entres autres en décrochant un service civique pour une durée de un an dans les bureaux du Capemm. *"Quand je suis arrivé en avril, le projet du festival était déjà monté, mais l'aide du Capemm a été précieuse en terme de réseaux et de logistique ! Cela ouvre des portes"*, constate Florent.

"La culture musicale est à l'origine d'initiatives riches et diverses, et d'ouverture sur les autres, donc je suis ravi de repartir pour l'aventure de l'organisation d'une septième édition du Requiem pour un Jaki, en compagnie du Capemm !", poursuit Guillaume Thiriet. Et en plus du festival, les deux jeunes vont concevoir un guide méthodologique pour tous ceux qui comme eux ont la fibre événementielle. *"Ce sera un guide d'accompagnement clé en mains de toutes les démarches à réaliser pour organiser un parfait festival !"*, explique Florent Albrecht. Une bonne façon de véhiculer des valeurs au service de l'intérêt général, tel est d'abord le fondement du service civique.

Bouillonnement et échanges

La Meurthe-et-Moselle est l'un des six départements pilotes en France qui a mis en œuvre le service civique volontaire. Depuis janvier dernier, 34 jeunes entre 16 et 25 ans vivent effectivement un service civique au conseil général dont six dans le dispositif nommé "couveuse d'activités" adossée au Capemm (agence de développement économique du conseil général de Meurthe-et-Moselle). Il s'agit, dans ce cadre, d'offrir un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et d'accompagnement personnalisé à des jeunes porteurs d'idées et de projets d'intérêt général pour lesquels le service civique constitue non seulement un moment et un terrain d'engagement citoyen, mais également une période d'incubation et de développement de projet. Le Capemm peut apporter une ingénierie de projets avec d'autres partenaires tels que AC2M. Il reste encore neuf agréments disponibles pour des jeunes. Alors si vous avez un projet autour de la solidarité, la santé, la culture, la musique ou l'économie sociale et solidaire, la "couveuse d'activités" est faite pour vous. C'est un bouillonnement d'échanges permanent : on y crée, on y rencontre... Les jeunes s'expriment et agissent en qualité d'acteurs impliqués dans la société.

■ CAPEMM - cmengel@capemm.com
03 83 94 59 25

Pôle bijou, Baccarat, France

Projet d'envergure internationale, le Pôle Bijou s'est installé près du cristal de Baccarat. Pour participer à l'avenir d'un territoire plein de talents. Et jusqu'en novembre, il propose au public une très belle exposition : Effets de matière.

© Pôle Bijou Baccarat

Golden Stripes par Chao Hsien Kuo

© Pôle Bijou Baccarat

Samarkande
par Aline Kokinopulos

Lacedrum
par Sara Bran

© Pôle Bijou Baccarat

"Effets de matière est notre huitième exposition. Elle propose aux visiteurs de découvrir un éventail de techniques d'orfèvrerie toutes liées au métal. Nous présentons plus de cent pièces réalisées par 18 créateurs internationaux contemporains. Comme à chaque fois, on trouve parmi eux des artistes lorrains et de jeunes créateurs qui montrent pour la première fois leurs œuvres. C'est beau et surprenant !" Responsable enthousiaste du Pôle Bijou de Baccarat depuis sa création en 2006, Monique Manoha a intégré en juillet dernier galerie, bureaux et ateliers flambant neufs dans des bâtiments réhabilités en bord de Meurthe. *"Nous enchaînerons par un marché du bijou de créateur pour Noël puis début 2012 par une exposition de bijoux contemporains du Costa Rica."*

Pôle d'excellence

Labellisé pôle d'excellence rurale, le Pôle Bijou est né d'un besoin de revitalisation du territoire lunévillois, suite à un plan social chez Baccarat SA. Fortement ancré sur le territoire de Baccarat et porté par la communauté de communes de la Vallée du Cristal, le Pôle Bijou a pour vocation de contribuer à la renommée d'un territoire d'excellence riche de talents, de savoir-faire, de compétences. Sa création a été accompagnée par le Capemm[1]. Il est structuré autour de quatre axes : économie, valorisation, formation et recherche et développement.

"Un bâtiment a été rénové pour accueillir dans les meilleures conditions des entreprises s'inscrivant dans le secteur de la bijouterie, poursuit Monique Manoha. *Le Pôle Bijou a déjà attiré trois entreprises sur le territoire. Au niveau de la recherche, deux maisons de passementerie travaillent par exemple avec des designers pour développer leurs propres lignes de bijoux textiles. En ce qui concerne la formation, nous avons proposé en 2011, en plus des animations pour les scolaires, plus de vingt stages aux amateurs. Une dame est même revenue trois fois des Baléares pour y participer !"*

Soutenu notamment par la région, le département, l'Etat, le Pôle Bijou se forge peu à peu une réputation internationale. Tout en développant le savoir-faire, l'emploi et l'économie locaux.

(1) Agence de développement économique du conseil général de Meurthe-et-Moselle

Pôle Bijou
13 rue du Port à Baccarat - 03 83 76 06 99
Exposition "Effets de matière"
jusqu'au 27 novembre 2011
www.polebijou.com

© Pôle Bijou Baccarat

La vocation du Pôle Bijou est de contribuer à la renommée d'un territoire d'excellence

Brèves de territoire

Nouveau CMS

Lunéville - A partir du 26 septembre, l'ancien CMS Pluton sera situé au 80 rue Ernest-Bichat à Lunéville. Ce déménagement sera l'occasion de le rebaptiser.
Les agents du CMS ont participé activement à son installation, en réfléchissant notamment à l'agencement des différentes pièces et aux coloris à utiliser. Le bâtiment va abriter également la CLEF (Coordination lunévilloise enfance famille), l'ASAL (Association interculturelle - soutien scolaire - insertion), ainsi qu'un accueil de loisirs sans hébergement, pour des enfants de 3 à 10 ans en périscolaire et durant les vacances. Le numéro de téléphone du CMS reste inchangé.
03 83 73 30 12

Concours

Froville et Lunéville - Le Festival de chant baroque et le conseil général ont créé le Concours international de chant baroque. Les candidats se sont produits du 21 au 25 septembre, alternativement au château des Lumières de Lunéville et en l'église romane de Froville. La notoriété du festival de Froville dépasse aujourd'hui les frontières nationales. Reconnu pour ses qualités artistiques, connu auprès des artistes les plus renommés de la scène internationale, il repose sur 13 années d'organisation de manifestations diverses. Il a toujours misé sur l'avenir et sur la jeunesse. Destiné à déceler les talents de demain, le concours était ouvert aux artistes vocaux majeurs de toutes nationalités et de toutes tessitures. Il récompense les meilleures interprétations vocales dont les œuvres sont nécessairement puisées dans le répertoire de la période baroque.
www.concours-chant-baroque.com

Un avenir de faïence

Manufacture royale sous Louis XVI, la faïencerie de Saint-Clément veut s'inscrire dans le XXIe siècle. Histoire d'un bel équilibre entre savoir-faire et modernité.

© 2011 CG54 G. Berger

Une pièce moyenne change une vingtaine de fois de mains avant d'être achevée

"La manufacture a une âme et une histoire." Directeur général de la faïencerie de Saint-Clément, Marc Jacquet se veut trait d'union entre trois siècles de créativité. Créée en 1758, Saint-Clément est aujourd'hui la dernière faïencerie lorraine encore en activité. Après avoir travaillé pour Versailles, elle connaît une belle période Gallé -la réédition de nombreux modèles signés par le maître est d'ailleurs prévue. Si elle ne cesse jamais d'inventer, la manufacture traverse des décennies moins prestigieuses au cours desquelles la fabrication en série se développe pour répondre aux besoins en équipement de l'époque.

Depuis quelques années, de nouvelles ambitions se dessinent. *"Nous souhaitons laisser une véritable empreinte artistique du début du XXIe siècle*, affirme Marc Jacquet. *Saint-Clément s'appuie sur sa tradition pour entrer dans la modernité. L'expression de thèmes classiques est retravaillée de façon actuelle afin de créer des objets d'aujourd'hui sans renoncer à notre identité."* Le savoir-faire des 57 salariés de la faïencerie a de quoi séduire de grands plasticiens. Sans leur concours, des métiers rares et précieux risquent de s'éteindre.

Deux grands axes continuent d'être développés dans les ateliers : les arts de la table signés "Lunéville" et les objets purement décoratifs signés "Saint-Clément". Une clientèle régionale importante et fidèle se fournit auprès de la manufacture, tandis qu'un micro marché mondial se développe, notamment en Europe de l'Est. *"C'est un public connaisseur, très raffiné, avec lequel nous apprécions beaucoup de travailler"*, commente le jeune directeur en dévoilant une magnifique table basse commandée par un esthète russe.

Atelier d'art et d'histoire

A côté d'objets luxueux, à la fois usuels et décoratifs comme des vases, des lampes, des bougeoirs et bien sûr des services de table, Saint-Clément propose une gamme d'articles purement décoratifs tel ce "chien lion", emblème modernisé portant collier à pointes.

Dans ce milieu fragile où une pièce moyenne change une vingtaine de fois de mains avant d'être achevée, la crise financière de 2008 a été fortement ressentie. *"Notre chiffre d'affaires a considérablement diminué... Mais nous disposons d'équipes motivées, compétentes, attachées à l'entreprise qui exercent des métiers précieux et menacés... C'est très motivant !* confie Marc Jacquet. *La faïence représente une forme de bien public reconnue sur le territoire pour son universalité."*

Les faïenceries sont d'ailleurs en train de construire un beau projet pour les années à venir, avec l'appui de la communauté de communes du Lunévillois et du conseil général : faire vivre un atelier d'art et d'histoire en parallèle avec l'entreprise, *"permettant à la fois de sanctuariser les collections, de réfléchir à une approche muséographique moderne et vivante, de pérenniser sur le territoire les savoir-faire rares et d'offrir au public de multiples centres d'intérêts autour de la céramique et de la décoration"*, conclut le directeur.

Magasin d'usine de la manufacture de Saint-Clément
13 rue Cyfflé - 54950 Saint-Clément
03 83 72 72 21
www.terresdest.fr

© 2011 CG54, P. Bohlinger

Bernard Bouchard, président d'Ecorevia

© L'Europe vue du ciel

Vue aérienne de l'ancien site Kléber.

Le recyclage
axe structurant du territoire

Implantée sur l'ancien site Kléber à Toul, la plateforme de compétence et d'innovation Ecorevia s'est positionnée sur le domaine du recyclage.

La signature d'une convention de revitalisation entre Michelin et l'Etat au lendemain de la fermeture du site Kléber a notamment conduit à la création d'un étonnant pôle de compétence. Baptisée Ecorevia, cette association qui compte actuellement 34 entreprises, vise à recréer des emplois dans le Toulois grâce à l'innovation dans le secteur du recyclage. *"La Lorraine a été une terre d'extraction de gisements, nous voulons exploiter ces savoir-faire pour valoriser les rebuts et déchets qui deviendront les matières premières de demain"*, souligne Philippe Voinson, le directeur du Capemm, cheville ouvrière du projet [1].

L'originalité d'Ecorevia est d'associer recherche et développement, territoire et formation. Sur le premier volet, des études de faisabilité prévoient l'implantation de pilotes industriels dédiés à la valorisation des sous-produits du pneumatique (acier, caoutchouc et textile). D'autres projets ont également été lancés avec l'appui de l'Université de Lorraine dans les domaines de l'automobile et du bâtiment. L'innovation est nécessaire car, outre les tensions sur le marché des matières premières primaires, les réglementations sont de plus en plus exigeantes. Ainsi, pour les véhicules hors d'usage, le taux de valorisation est actuellement de 80% en France, alors que l'Union européenne attend 95% pour 2015.

Au niveau territorial, l'association est soutenue par la communauté de communes du Toulois (CCT), le conseil général, le conseil régional et la Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation (MEEF). 4,5 millions d'euros viennent ainsi d'être investis par la CCT, avec l'appui massif de l'Etat, de la région et du département, pour rénover ce pôle industriel dont la communauté de communes espère bien qu'il permettra aussi d'attirer d'autres activités. Elle étudie d'ailleurs l'acquisition d'une dizaine d'hectares de terrain sur le site pour favoriser le développement d'Ecorevia et de services aux entreprises.

"Nous ne devons pas passer à côté des filières de demain. C'est pourquoi la Région soutient Ecorevia, désormais associée au cluster Ecopôle région Lorraine, déjà investi dans les secteurs de l'eau, de l'éco construction bois et des friches industrielles", se félicite Jean-Yves Le Déaut, vice-président du conseil régional.

Formation aux "métiers verts"

Ecorevia s'est récemment intéressée *"aux formations concernant le recyclage proposées par la fédération des industriels du recyclage Federec. L'objectif étant de dupliquer celles-ci sur le site de Toul"*, pointe Bernard Bouchard, président de l'association. Parallèlement, ses promoteurs souhaitent mettre en place une plateforme de formation aux "métiers verts" (recyclage, bâtiment, nettoyage industriel, etc.). D'ores et déjà, l'Association pour la formation professionnelle (AFPA) en partenariat avec le département et la région, a organisé une découverte des métiers du bâtiment pour une vingtaine d'allocataires du RSA et de jeunes non qualifiés. L'AFPA a également délocalisé sur l'ancien site Kléber des formations de plaquiste, façadier en isolation thermique par l'extérieur et électricien photovoltaïque, destinées aux demandeurs d'emploi. *"Cela stimule les stagiaires en insertion de voir des formations qualifiantes se dérouler à proximité"*, se félicite-t-on à la MEEF et au conseil général. Cela stimule également un territoire de voir se dessiner une filière économique.

(1) Les six membres fondateurs du projet sont : le Capemm (agence de développement économique du conseil général), Michelin Développement, la chambre régionale de commerce et d'industrie, NIT-PRES Université de Lorraine, le Laboratoire de recherche et de contrôle des caoutchoucs et plastiques et la Fédération des industriels du recyclage Federec.

www.ecorevia.com

Brèves de territoire

Entretien

Crépey - Fin août, profitant d'une chaussée sèche, 15 agents du parc départemental ont procédé à la mise en œuvre d'un enduit bicouche double gravillonnage sur la RD 904, qui relie Crépey à Thuilley-aux-Groseilles. Cet ouvrage d'une longueur de près de cinq kilomètres, soit une surface de 31 500 m², pour un coût de 170 000 € TTC, va ainsi accroître la sécurité des usagers et leur offrir une meilleure adhérence en cas d'humidité.
Ce type de travaux a été réalisé directement par des agents du conseil général et non par une entreprise prestataire de marché public. Les agents d'exploitation de Terres de Lorraine assuraient quant à eux la mise en place de la signalisation et la gestion de la circulation.

© 2011 CG54, G.Berger

Passeport pour l'insertion

Territoire - La prévention spécialisée et l'association Itinéraire International s'associent dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cette association, soutenue par le conseil général, offre la possibilité aux "18-30 ans" d'acquérir une expérience à l'étranger par le biais d'un emploi, d'un stage ou en développant un projet de volontariat. Pour Odile Schmitt (service de prévention spécialisée du territoire Terres de Lorraine) et Vincent Climent (Itinéraire International), bien plus qu'une expérience professionnelle, le perfectionnement d'une langue étrangère ou bien encore la découverte de nouveaux modes, ces expériences de vie sont l'occasion pour des jeunes (peu ou pas diplômés) de se construire en s'impliquant dans un projet personnel.

03 83 44 78 38
lorraine@itineraire-international.org

Centre des mémoires
Le permis de construire bientôt déposé

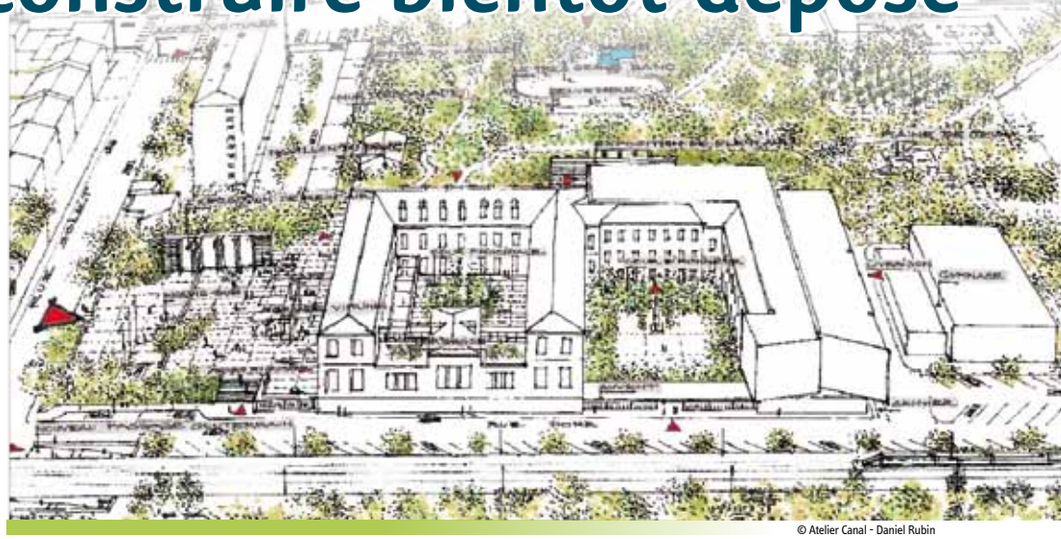

© Atelier Canal - Daniel Rubin

Le projet de construction du Centre des Mémoires départemental, sur le site de l'ancienne Ecole normale, rue Marcelle-Dorr à Nancy, connaît une avancée significative en cet automne 2011, avec la fin des études et le dépôt du permis de construire.

Les Archives départementales avaient besoin d'espace. Leur capacité de stockage est devenue insuffisante et le service ne dispose d'aucun espace de valorisation pédagogique et culturelle du patrimoine conservé. Chaque année, 700 à 1 500m linéaires supplémentaires sont archivés. Le permis de construire du futur ensemble immobilier, situé sur l'ancien site de l'Ecole Normale, à la fois sur Nancy (quartier Boudonville-Scarpone-Libération) et Maxéville, va être déposé. *"La première phase des travaux concernera les constructions neuves : les locaux de conservation, les locaux techniques, soit une surface de 6 900 m² de bâtiments neufs*, explique Christine Vétier, responsable du service construction et maintenance des bâtiments au conseil général. *La seconde phase sera consacrée à la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Ecole normale pour y accueillir les bureaux et les locaux qui seront ouverts au public, sur une surface de 2 325 m²"*.

Jardin paysager

Au 1er semestre 2011, les travaux préparatoires ont consisté en la sauvegarde des bâtiments, la démolition d'un bâtiment de l'IUFM et le désamiantage de l'ensemble du site. Pendant le 4e trimestre 2011, une mise en concurrence sera lancée pour l'attribution des lots. *"Certaines investigations complémentaires ont été menées, elles concernent notamment la qualité des sols et les contraintes vibratoires et acoustiques liées à la proximité de la voie ferrée*, poursuit la responsable.

© 2011 CG54 G.Berger

L'aménagement du jardin sera réalisé dans le cadre d'une démarche participative, en conservant l'esprit du site.

Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2012, avec le terrassement des sols. La livraison de la première tranche interviendra en 2014 et permettra de disposer des locaux de stockage des archives. Le conseil général n'aura ainsi plus besoin de louer de sites satellites pour le stockage. La réflexion pour ces locaux a été menée en étroite collaboration avec le Service interministériel des Archives de France. *"Le confort hygrométrique est l'une des 5 cibles priorisées à laquelle répondra ce bâtiment basse consommation pour lequel une démarche de haute qualité environnementale a été réalisée*, souligne Christine Vétier. Par exemple : la récupération et le traitement sur place de pierres des bâtiments détruits est un premier acte concret de cette démarche. *"Elles serviront à la construction de la plateforme du parvis*, précise Sophie Bossu, chargée d'assistance conseil à la direction du développement du conseil général.

Le projet, dessiné par l'architecte Daniel Rubin et son paysagiste, conservera le caractère "secret " et "oublié" du parc. *"Deux sentiers dessinent le parcours et l'espace central qui surplombe le parc est conforté dans sa vocation de belvédère. Le jardin pourrait devenir un lieu privilégié pour des animations de plein air et la réalisation d'un potager pédagogique*", poursuit Sophie Bossu. L'aménagement du site se fait dans le cadre d'une démarche participative, qui implique à la fois techniciens, élus, riverains, associations de quartier et collégiens. Des réunions d'information publiques sont régulièrement organisées. Un atelier sur l'aménagement du parc a été mis en place en début d'année, suivi d'une enquête auprès des habitants et d'une visite du site. Engagée sur plusieurs mois, cette action permet aux habitants, par des temps d'échanges, de préciser leurs attentes sur ce futur parc public.

Brèves de territoire

Pti'Plato

Pti'plato est le nom choisi conjointement par des travailleurs sociaux et des habitants du plateau de Haye pour un bus londonien spécialement aménagé et qui va devenir un lieu itinérant d'informations, d'échanges et d'insertion.

Pti'plato, dont l'inauguration était prévue le 24 septembre, va desservir les quartiers de Champ-le-Bœuf, de Solvay et du Haut-du-Lièvre pour couvrir l'ensemble de ce territoire en pleine transformation.

Porté par le conseil général, en partenariat avec des habitants du plateau de Haye, le Centre d'entraide aux Français rapatriés (CEFR) et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nancy, Pti'plato a reçu le soutien de l'Europe dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, puisqu'il a fait partie des 68 projets retenus et subventionnés.

03 83 96 53 15 - mhbarbaud@cg54.fr

Le conseil général, le Pays Val de Lorraine, les intercommunalités, et des acteurs associatifs du territoire ont signé au printemps une charte de développement culturel, outil de coordination et de dynamisation de l'offre culturelle, dont le Pays est la cheville ouvrière.

© association Biblionville

La bibliothèque associative d'Onville "Biblionville" propose en octobre les "Fabuleux voyages", festival de conte sur le territoire du Chardon lorrain.

Culture
Une charte pour l'avenir

Il lui fallait une suite. Elle s'est produite. Engagée jusqu'en 2008, la convention de développement culturel du Val de Lorraine s'est achevée. *"L'arrivée à échéance de cette convention créait un vide, il nous fallait dès lors donner une autre forme à notre partenariat avec le Département pour maintenir et développer encore la dynamique culturelle du Pays"*, explique Jean-Luc Colombat, vice-président du Conseil de pays Val de Lorraine, chargé des services à la population.

C'est ainsi qu'en mai dernier, le Département, le Conseil de Pays, les intercommunalités, et des associations du territoire ont signé une Charte de développement culturel du Val de Lorraine. *"Nous nous sommes appuyés sur le partenariat fort qui nous lie au conseil général et sur la précédente convention de développement culturel"*, poursuit Jean-Luc Colombat.

Olivier Jacquin, vice-président délégué au territoire du Val de Lorraine, souligne le caractère exemplaire de la collaboration avec le Pays : *"La charte prévoit que les porteurs de projet peuvent déposer directement leurs demandes de subvention au Pays qui les transmet ensuite au conseil général pour qu'elles reçoivent d'abord l'avis de la conférence territoriale. De même, le conseil général financera en priorité les actions qui s'inscrivent dans les axes d'intervention de la charte."*

Dynamique culturelle

"Le développement culturel est étroitement lié au développement économique d'un territoire, souligne Sophie Singer, chargée de mission au Val de Lorraine. *L'attractivité d'un territoire est aussi fonction du succès de son offre culturelle."* Et dans ce territoire qui compte 94 communes et près de 100 000 habitants, l'offre culturelle ne manque pas. Aux structures phares comme le Théâtre Gérard-Philipe (TGP) de Frouard, les MJC, foyers ruraux et autres associations proposent une programmation de qualité.

"Le pays Val de Lorraine est particulièrement dynamique dans le domaine culturel et le conseil général a bien compris que cet axe était une dimension clé de l'Espace central", poursuit Jean-Luc Colombat. La charte prévoit le développement de projets culturels autour de 3 axes forts : le spectacle vivant, la lecture publique et les arts plastiques. *"Le Pays a choisi d'accompagner en priorité les projets structurants, intercommunautaires, nourris d'actions partenariales, et qui s'appuient sur des intervenants professionnels notamment. Le recensement de ces critères s'est fait en lien étroit avec le conseil général"*, explique Sophie Singer.

"La commission culture du Pays constitue un réel lieu de débat et de réflexion autour des actions éducatives et culturelles dans l'esprit de la contractualisation que le conseil général souhaite engager sur les territoires, se félicite Olivier Jacquin. *Grâce à la qualité de cette collaboration, il a été possible de maintenir un volume de plus de 75 000 € annuels de crédits consacrés à la culture sur le territoire, dans le cadre du projet éducatif territorial."*

La programmation culturelle du territoire en cette fin d'année 2011 propose un menu alléchant : les Légendes automnales, veillées contées qui connaîtront leur 5e édition en octobre ; le Lézard à roulettes, tournée de spectacles jeune public et familles *(lire page 29)* ou encore la 21e édition en novembre de la Semaine des arts. Sans oublier la programmation 2012 à venir, dont le Festival du conte et le fameux festival de marionnettes Géo-Condé.

■ **Sophie SINGER : singer@pays-valdelorraine.org**
03 83 49 40 50

Brèves de territoire

Championne

Atton – A Dublin, en Irlande, la jeune Attonaise Caroline Schmitt a remporté le titre de championne d'Europe de coiffure. Agée de 20 ans, elle avait déjà remporté une médaille de bronze avec l'équipe de France de coiffure en novembre dernier. Entre ces deux médailles, au fil de ses succès, la jeune femme avait atteint une catégorie supérieure, la technique dame.

Sélectionnée à trois semaines de la compétition avec une autre camarade coiffeuse -qui a elle totalisé deux médailles de bronze- Caroline Schmitt, qui travaille dans un salon de coiffure de Frouard, est montée sur la plus haute marche du podium avec deux médailles d'or. En octobre, à l'occasion des Olympiades de la coiffure à Londres, la jeune femme portera les couleurs de sa corporation, sous la bannière tricolore.

Espace culturel

Thiaucourt - Les travaux de restructuration complète de la salle polyvalente de Thiaucourt se poursuivent. Le futur centre socioculturel sera composé d'une salle polyvalente de 340 m² avec une estrade et une charpente traditionnelle apparente pouvant accueillir 300 personnes. Il sera dotée de tout le matériel de lumière et sonorisation nécessaire à l'organisation de spectacles. Un espace modulable de 100 m² pourra se scinder en deux salles et un foyer pourra être transformé en salle d'activités. Le montant total des travaux s'élève à 1,4M €, dont 129 800 € sont financés par le conseil général, au titre de l'appui aux territoires.

“Une planche, une vis, je fais mon meuble...”

Cet été, juste en face de la maison du Département à Homécourt, un drôle de rendez-vous a été donné à tous : “Une planche, une vis, je fais mon meuble... (et demain ma maison)”. Pari gagné pour les participants repartis avec leurs meubles sous le bras et aussi pour tous les salariés de SNI qui se sont investis dans cette aventure.

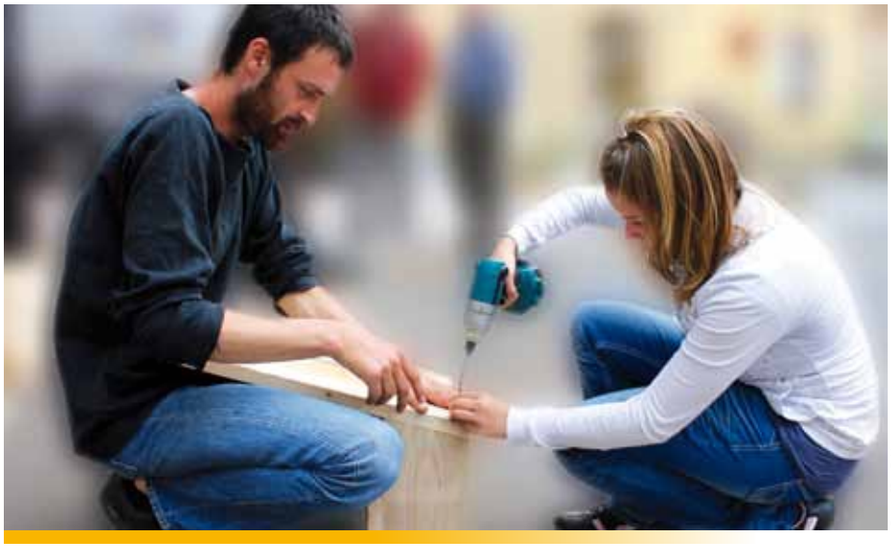

© 2011 CG54 D. Lévy

Sébastien Renauld : “Tout le monde peut construire sa propre maison. Avec nos deux mains, on peut tous transformer le lieu où l’on vit.”

“Regardez ce qui se passe ici. C’est étonnant comme les groupes se sont formés naturellement. Les gens sont là et partagent un moment convivial et en plus, ils sont tous capables de fabriquer ces chaises et ces tables. En quelques instants, cet architecte a créé de la symbiose entre tous et avec peu de choses. Cela a un côté magique !” Tels sont les mots d’André Corzani, maire d’Homécourt et vice-président du territoire de Briey, venu partager cette journée “participative” proposée par les services territoriaux du département. Le but est simple : construire soi-même des tables et des chaises de jardin à partir de planches de bois et de vis apportées par un architecte nancéien, Sébastien Renauld. *“Avec ces démonstrations, je veux montrer que tout le monde peut construire sa propre maison. C’est un prétexte pour dire qu’avec nos deux mains, on peut tous transformer le lieu où l’on vit. Retrouver aussi un habitat de rue qui n’existe plus. Une table en ville, c’est de plus en plus rare. Et puis, les gens se parlent, échangent. Je suis sûr que certains sont voisins mais qu’ils ne se connaissaient même pas”*, explique l’architecte.

A Jœuf et Briey aussi

Accompagné d’une dizaine de salariés du chantier d’insertion SNI Bois à Jœuf, qu’il a formés la veille, Sébastien Renauld est donc là pour guider les participants. Lydie, salariée chez SNI Bois, explique : *“C’est sympa, parce que ça change de notre travail au quotidien. Et puis, ça m’aide à rencontrer des gens et à discuter avec eux. Je suis arrivée à Jœuf il n’y a pas très longtemps et je ne connaissais personne. C’est un plaisir de montrer comment fabriquer une chaise à tous. Et surtout aux petits, ils sont tout fiers !”*

Pour construire cet objet, il faut donc six planches en sapin, une quinzaine de vis... et une perceuse tout de même ! *“On a un peu triché, j’avoue, car nous avons prédécoupé et pré-percé les 150 planches proposées ici, mais pour le reste, ils se débrouillent très bien”*, sourit Sébastien Renauld, en montrant à une jeune fille le bon geste. Elle s’appelle Johanna et confie que le plus dur *“c’est de visser, il faut savoir manier la perceuse, c’est un peu lourd en plus !”* Finalement, tous les passants ou presque s’arrêtent et discutent entre eux avant de s’armer d’une perceuse et de repartir quelques minutes plus tard avec leur(s) petite(s) chaise(s) ou table sous le bras. Dans le city-stade, un enfant a même installé une chaise pour admirer ses copains en train de jouer au basket. L’aventure a continué le lendemain et s’est installée dans le quartier d’Haropré à Joeuf et sur le parking du plan d’eau à Briey.

© 2011 CG54 D. Lévy

“Juste à ma taille, ce fauteuil !”

BRÈVES DE TERRITOIRE

“Passe à blanc”

TERRITOIRE - Dans le cadre de son programme annuel de fauche, et en lien avec les actions menées par la Communauté de Communes du Jarnisy (CCJ) sur les routes communales, la direction territoriale de l’aménagement (DITAM) du conseil général de Meurthe-et-Moselle à Briey a pris le parti de tester le fauchage “raisonné” sur 3 routes départementales pilotes (RD 603, RD 15 et RD 952).

Après une première campagne de fauche, appelée “passe de sécurité”, aux mois de mai et juin sur les accotements, le fauchage d’entretien des bords de routes départementales, dit “passe à blanc”, a débuté courant août. A la faveur de ce nouveau dispositif, des espaces ne sont plus systématiquement fauchés sur ces routes afin de laisser s’installer spontanément la végétation naturelle et ainsi favoriser le développement de haies, de bosquets, autant d’éléments écologiques structurants le paysage.

Gérer son budget

JARNY - A l’initiative du service territorial personnes âgées - personnes handicapées, les professionnels du conseil général, en partenariat avec la Carsat, caisse de retraite du régime général, la CARMI-Filiéris, caisse du régime minier et des associations de seniors du Jarnisy, proposent aux personnes de 55 ans et plus le mardi 29 novembre une séance d’information sur la gestion de son budget : “astuces pour mieux gérer son budget au quotidien”. Comment gérer ses pensions ? Comment organiser ses dépenses, anticiper le paiement des factures… Une bonne occasion pour s’informer et pour échanger avec des professionnels.

■ **14h30-16h30 au centre Jules-Romains**
Entrée libre. Renseignements : 03 82 46 52 91

Plusieurs fois dans l'année, des allocataires du RSA se réunissent et définissent ensemble, avec des assistantes sociales du CMS Les Remparts de Longwy, des modules de formation sur des thématiques et des activités pratiques qui les intéressent.

© 2011 CG54 S.Duronio

Dans le cadre du module santé, une formation de soins aux premiers secours était dispensée.

Rencontres solidaires actives

Se rencontrer, se découvrir autrement. Autrement que dans un bureau pour le suivi d'un dossier d'allocataire, lors d'un rendez-vous entre un bénéficiaire du RSA et un agent du Département. C'était l'idée. Depuis fin 2010, une équipe du centre médico-social (CMS) Les Remparts de Longwy lui a donné vie, en accompagnant des bénéficiaires du RSA du secteur de Longwy-Haut *"en collectif. L'idée était de mettre en place des modules avec une participation active des allocataires, et non des conférences"*, explique Sylvie Duronio, assistante sociale au CMS Les Remparts. *Il fallait apporter quelque chose de différent à ce public très demandeur, qu'on reçoit d'habitude individuellement. Nous avons donc décidé de réunir les bénéficiaires intéressés et d'identifier leurs besoins. C'est comme cela que sont nées les Rencontres solidaires actives."*

"Etre écoutés, entendus, considérés"

Parmi les thèmes que le groupe de travail souhaitait aborder, un ressortait en priorité : la santé. Intitulé "Nous ne sommes pas des numéros", le module soulignait la volonté des participants d'être *"écoutés, entendus, considérés comme des personnes, pas seulement comme des allocataires du RSA et des numéros de dossier,* poursuit Sylvie Duronio. *Les membres du groupe se sont intéressés à des domaines variés, la couverture maladie universelle, l'information sur les maladies, les gestes qui sauvent, la prévention, le bien être physique…".*

Ce module d'échanges et d'informations sur la santé était ainsi composé de 5 ateliers, en partenariat avec la Carsat[1]. Porteur du projet, le conseil général a mis en place un groupe de pilotage réunissant à la fois travailleurs sociaux et bénéficiaires pour travailler les contenus et l'organisation de chaque atelier. *"Nous avons aussi prévu une marche dans les remparts de Longwy, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO,* raconte Caroline Clément, assistante sociale au CMS. *Cette visite guidée a permis aux allocataires de découvrir leur ville autrement."*

Depuis le 22 septembre, une autre action a été mise en place sur le thème "culture-loisirs", en collaboration avec la médiathèque intercommunale de Longwy. *"L'objectif est de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs à un public en démarche d'insertion, en levant les freins liés à la méconnaissance de l'offre locale, à l'appréhension d'utiliser un équipement culturel"* explique Caroline Clément.

Pour la fin de l'année 2011, un module "Internet et accès aux droits administratifs" sera également proposé, afin d'amener les personnes ne maîtrisant pas l'outil informatique vers une autonomie suffisante pour accéder aux informations sur leurs droits. Elles pourront ensuite utiliser les postes informatiques déjà mis à disposition du public par différentes structures (centre social, médiathèque…) si elles ne possèdent pas d'équipement personnel.

Le premier programme des Rencontres solidaires actives s'achèvera début 2012. Il sera alors temps de réunir un nouveau groupe projet et de poursuivre l'aventure collective.

(1) Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

■ **03 82 24 96 58**

Brèves de territoire

Familles et cinéma

Longwy - Le festival "Les familles font leur cinéma", en partenariat avec le conseil général et la Caf, se déroulera du 13 au 15 octobre. Au programme : des films évoquant la famille à travers différentes situations de la vie.

L'objectif de cette manifestation est de promouvoir les services à la famille et de présenter l'ensemble des dispositifs de soutien à la fonction parentale présents sur le territoire de Longwy. Chaque projection de film sera suivie d'un moment convivial où le public pourra rencontrer les différents acteurs de terrain : crèches, halte-garderies, lieux d'accueil parents-enfants, services de médiation familiale, mission locale, relais assistant(e)s maternel(le)s, centres sociaux, planning familial, centre d'information sur le droit des femmes et des familles…

Des cafés-discussions se dérouleront également après les films pour permettre au public de dialoguer avec les professionnels.

■ **Cinéma Utopolis de Longwy. Renseignements et billets gratuits à retirer à la mairie de Longwy (03 82 44 54 42) ou à la Mairie de Mont-Saint-Martin (03 82 25 23 79) du 3 au 12 octobre (de 9h à 12h et de 14h à 17h).**

Agenda des manifestations

Du 28 octobre au 13 novembre
VILLERUPT

© Valérie Godefroy

Festival du film italien
34e édition

Cette année, la ville de Naples est mise à l'honneur. Dans l'actualité internationale, la Camorra napolitaine est en train de supplanter en notoriété la Mafia sicilienne. L'iconographie napolitaine, déjà fournie en violences et incivilités diverses, s'est enrichie d'images de rues envahies par les ordures, les décharges illégales de déchets toxiques, les protestations populaires sans grand effet.
Gomorra est venu se greffer sur ce substrat, lui donnant une dimension mythique. Pourtant, à l'automne 2010, le public italien a plébiscité *Benvenuti al Sud*, qui donnait de la Campanie et plus généralement du sud italien une idée différente, brocardant savoureusement des stéréotypes trop vite généralisés. Le film de Miniero renouait ainsi avec la vision traditionnelle d'une région bénie des dieux, soleil, mer et joie de vivre, véhiculée entre autres par la chanson napolitaine.
Le Festival du Film Italien de Villerupt s'était déjà interrogé, lors de sa 17e édition, sur cette double représentation de Naples. Mais depuis, une édition après l'autre, c'est plus de trente films traitant de Naples qui ont été présentés sur les écrans. Le moment est sans doute venu de refaire le point.

Billet simple : 6;50€ ; pass 6 films : 36€
03 82 89 40 22 - www.festival-villerupt.com
festival.villerupt@wanadoo.fr

Du 6 au 19 octobre
NANCY

"En passant par la Chimie... avec ses LABOS"

Matériaux, santé, environnement, terre et univers : les quatre thématiques de l'exposition. "En passant par la Chimie... avec ses LABOS" reflètent les nombreux domaines d'application de la chimie. De la revalorisation des sols pollués à l'économie de l'atome dans l'industrie, du ciblage médicamenteux au soudage du bois, les projets de recherche en sont témoins : la chimie est partout dans notre environnement. Elle répond aux préoccupations de chacun, questionne parfois, mais interpelle le plus souvent les citoyens que nous sommes.
Décryptée en continu par des animateurs proposant des visites guidées, l'exposition est également un lieu de rencontres privilégiées avec les acteurs des sciences actuelles. Soirées et week-ends sont quant à eux consacrés aux conférences, débats, théâtre et rencontres de chercheurs autour d'expériences ou d'objets insolites.

Conseil général, 48 esplanade Jacques-Baudot. 9h-19h en semaine ; 14h-18h le week-end. Réservation obligatoire pour les scolaires (classes de 4e, 3e et 2nde) : 03 54 50 54 70
Entrée libre
www.enpassantparlachimie.com

Du 28 novembre au 17 décembre
FROUARD

Le Lézard à roulettes

9e édition du festival organisé en partenariat avec l'Union Locale des MJC. Le Théâtre Gérard-Philipe invite quatre compagnies d'Alsace, de Bourgogne, de Bretagne et de Lorraine pour cette édition 2011, qui proposera à nouveau des spectacles pour petits et grands à voir en famille.
Théâtre, danse, conte ou marionnettes, elle sera riche de voyages au-delà des frontières du raisonnable et à la rencontre de l'autre. Entre cruauté et poésie de l'enfance, musicalité des gestes et apprentissage d'humanité, merveilleux imaginaire et histoires universelles, réchauffons-nous de rêves en ce début d'hiver.
Au programme notamment : 28/11 (14h30), 29/11 (10h et 14h30) et 30/11 (19h30) : "Et si j'étais moi", danse, par la compagnie act2 (à partir de 6 ans) ; 16/12 (10h et 14h30) et 17/12 (20h30) : Une vendeuse d'allumettes, théâtre d'objets et marionnettes, par la compagnie L'Escabelle (à partir de 8 ans).

© A.H.D.

Théâtre Gérard-Philipe.
Tarifs : 2€ à 13€.
Infos et programme complet :
03 83 49 29 34
www.tgpfrouard.fr

Agenda des manifestations

Du 14 au 22 octobre
TOUL

Semaine du livre et de la petite enfance

9e édition. Spectacles, contes, jeux et ateliers. Au programme notamment :
- 14 octobre à18h30 : "La maison dans les contes", conférence contée par Mapie Caburet, de la compagnie A la lueur des contes (public adultes) ;
- 19 octobre à 10h30 et 16h30 : "Tromboline et Foulbazar", spectacle gestuel burlesque par la compagnie Coup de balai (enfants de 18 mois à 5 ans)
- 22 octobre, 10h-12h et 14h-18h : salon du livre et de la petite enfance "Il était une fois ma maison" (enfants de 0 à 5 ans).

Médiathèque. 14h-18h30 en semaine, 14h-19h week-end. Entrée libre, réservation conseillée : 03 83 65 83 83

OCTOBRE

Du 2 au 24 octobre
LUNÉVILLE

Salon d'automne international

Exposition de peintures et de sculptures, organisée par le cercle artistique des peintres lunévillois.

Centre culturel Erckmann. Entrée libre. labbe.p@wanadoo.fr

8 et 9 octobre
PAYS DU VAL DE LORRAINE

"La Traversée"

Trois circuits de randonnée pédestre au départ des villages de Bouxières-sous-Froidmont, Creuë (Meuse) et Prény, à la découverte d'œuvres d'art.

8/10 à 14h30 au départ de Prény ; 9/10 à 9h30 et 14h30 au départ de Creuë ; 9/10 à 14h30 au départ de Bouxières-sous-Froidmont. 03 83 84 25 21

9 octobre
MARBACHE

Fête de la courge

Concours du mets le plus original salé et sucré à base de courges. Artisanat et produits du terroir. Tir à l'arc, jeux, promenade à poneys...

Parc du château, 10h-18h. Entrée libre. 06 12 21 49 99

9 octobre
CONS-LA-GRANDVILLE

Grande fête de l'Arbre et de l'Arbuste

Manifestation festive autour de l'arbre. Marché, conférences, ateliers.

14h-18h, parc du prieuré. Tarifs : 8 € adulte, 4 € moins de 12 ans. 03 82 44 98 00 www.conslagrandville.com

9 octobre
BAYON

Concert d'orgue

Avec deux organistes, quatre mains, quatre pieds.

Eglise, 16h. Entrée libre. http://orguedebayon.free.fr

Jusqu'au 9 octobre
et du 20 au 30 octobre
NANCY

"Inconnu à cette adresse" et "Georges Brassens"

"Inconnu à cette adresse", pièce de théâtre tirée du livre à succès de Katherine Kressman Taylor (jusqu'au 9 octobre) et Georges Brassens, musique et poème (du 20 au 30 octobre)

Petit Théâtre dans la ville, 11 Grand-rue. Jeudis, vendredis et samedis, 20h45 ; dimanches 16h. Entrée : 18 €. 03 83 35 35 14. http://petittheatrenancy.free.fr

Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique, prenez contact avec la rédaction du magazine : magazine@cg54.fr

Jusqu'au 15 octobre
TERRES DE LORRAINE

Festival JTC

3e édition. Concerts rock avec des musiciens venus de toute la Lorraine et happenings, expositions, cinéma...

Vendredi 30/09 "Chez Paulette" à Pagney-derrière-Barine ; 1er octobre salle Valcourt à Toul. Forfait 2 jours sur réservation : 10€. www.festival-jtc.com

15 octobre
NANCY

La "folle journée de l'architecture"

"Jouer à l'architecte" pour découvrir ce beau métier. Ateliers ludiques, animations, conférences, projections, travaux d'étudiants, visites du bâtiment.

Ecole nationale supérieure d'architecture, 10h-17h. Entrée libre. 03 83 30 81 00 http://fja.nancy.archi.fr

15 et 22 octobre
HOMÉCOURT ET COSNES

Magie Noire

© Laurence Fragnol

Théâtre, danse et musique, par la compagnie Ophélia Théâtre. Spectacle mêlant danses afro-brésiliennes, hip-hop, capoeira et percussions.

Centre culturel Pablo-Picasso à Homécourt le 15 et Actée-Théâtre à Cosnes le 22/10. 20h 30. Entrée payante. Réservations : 03 82 22 27 12 et http://ccpicasso.free.fr (le 15) et 03 82 24 58 41 www.actee-theatre.com (le 22)

15 et 16 octobre
SEICHAMPS

Rencontres naturalistes

Ateliers, conférences, expositions. 300 photographies produites par 30 photographes et artistes. Visites sur le thème : "la forêt dans tous ses états".

Espace socioculturel, 10h-18h. Entrée libre. http://seichampsnature.free.fr

15 et 16 octobre
NEUVES-MAISONS

Métiers en fête !

3e édition, co-organisé par Elan de Moselle et Madon et l'Adsn. Forum des entreprises, animations.

Marché de la Priollée. 10h-18h. Entrée libre. 03 83 15 67 00

Du 15 octobre au 30 novembre
MEURTHE-ET-MOSELLE

Festival de films AlimenTerre

Le Festival de films AlimenTerre est le point d'orgue de la campagne AlimenTerre, menée depuis 2007 par le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI). En Lorraine, Lor-Sud relaie cette campagne et coordonne le festival de films dans la région.

Cinéma Caméo, à Nancy le 24 novembre : "Bananes à régime forcé", 20h15. Programmation et tarifs : www.cfsi.asso.fr. Renseignements : 09 50 67 62 39 (Lor-Sud)

16 octobre
NOMENY

Concert

Musiques et airs de cour de la Renaissance au Grand siècle avec l'atelier des musiques anciennes, proposé par l'association patrimoine musical Lorrain en Seille.

Eglise, 17h. Entrée libre. 03 83 31 45 76

Jusqu'au 22 octobre
CHALIGNY

Patrimoine et mémoire ouvrière

Voyage touristique et culturel du Moyen-Âge aux temps sidérurgiques.

La Filoche, 90 rue René-Cassin. Entrée libre. lafiloche@cc-mosellemadon.fr.

23 octobre
VILLERS-LÈS-NANCY

5e Ekiden de Clairlieu

Marathon par équipe de 6 athlètes. Organisé par le COS Athlétisme.

Départ des courses vers 9h, avenue Paul-Muller, à Clairlieu. 24€ par équipe. 06 73 35 19 45 http://cosvillers.athle.com

29 octobre
MOUSSON

Légendes automnales

5e édition des mystères des contes celtes.
Sur la butte, dans les ruines du château, dans la chapelle, dans les granges, dans les rues du village. Dès 14h30, pour les enfants et à partir de 20h pour les adultes. Tarifs : 2€, 4€ et 6€.
03 83 84 09 09

NOVEMBRE

4 novembre
LUNÉVILLE

Concert de musique militaire

Concert proposé par l'orchestre de la musique militaire de la Région Terre Nord Est. Organisé par le 53e RT.
Centre culturel Erckmann, 20h30. Entrée libre.

5 et 6 novembre
SEICHAMPS

Bourse au ski

Organisée par l'association sportive plein air de Seichamps. Dépôts les 3 et 4 novembre de 17h à 19h.
Centre socioculturel, 9h-19h le 5 et 9h-11h30 le 6. Entrée gratuite.
03 83 21 77 54

5 et 6 novembre
FLÉVILLE

Salon des petits animaux et des produits du terroir

Organisé par la société d'aviculture de Meurthe-et-Moselle. Volailles, lapins chats, oiseaux et divers exposants de produits élaborés dans la région.
Gymnase et salle polyvalente, 9h-17h. Entrée 2,50€ (gratuit -12 ans).
03 83 49 25 24

12 novembre
MAXÉVILLE

PROJ(ECT)

Rencontre cinéphile et festive.
Château du Grand Sauvoy, à partir de 20h. Entrée : 6€.
projectfestival@live.fr
projectfestival.free.fr

Du 13 au 20 novembre
VANDŒUVRE

Festival Vand'influences

Thématique : les pays jumelés avec Vandœuvre (Italie, Allemagne, Portugal, Burkina Faso, Angleterre). Animations, concerts (payants et gratuits), concerts chez l'habitant et expos gratuites.
Salle des fêtes, CCAM, Espace Coppens. Renseignements et programme :
03 83 51 80 94
www.festival.vandoeuvre.net

Du 16 novembre au 14 décembre
CHALIGNY

Zoom sur le Québec

Cap sur le Grand Nord avec ce cycle "cultures du monde" consacré au Québec.
La Filoche, 90 rue René-Cassin. Entrée libre. lafiloche@cc-mosellemadon.fr
03 83 50 56 60
http://cultureccmm.forum.st

18 novembre
HOMÉCOURT

Au delà du voile

Théâtre, chant, musique tout public dès 13 ans, par la compagnie de l'Arcade. Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale.
Centre culturel Pablo-Picasso, 20h30. Entrée payante. 03 82 22 27 12
http://ccpicasso.free.fr

19, 20, 26 et 27 novembre
LAY-SAINT-CHRISTOPHE

Exposition

Organisée par le centre culturel Dom-Calmet. Peintures, sculptures, marqueterie, broderie... Artistes connus (Robert Chazal, JYM, Jean-Marie Léonard) et artistes locaux.
Centre culturel, 14h-18h. Entrée libre.
03 83 22 86 43

Du 5 au 15 octobre
NANCY

Nancy Jazz Pulsations

Pour son 38e anniversaire, le festival Nancy Jazz Pulsations confirme son ouverture à tous les genres musicaux et propose une affiche où les plus grands noms du jazz et du blues côtoient des artistes confirmés ou montants de la chanson française, de la pop, de l'électro, de la soul et du rock. Au NJP, il y en a pour tous les goûts ! Ainsi, le festival n'oublie pas de faire un détour par le métal et le reggae. Il n'en faut pas moins pour réunir, à chaque automne, plus de 100 000 festivaliers...
www.nancyjazzpulsations.com
03 83 35 40 86

Du 28 novembre au 11 décembre
LIVERDUN
ET BLÉNOD-LÈS-PONT-A-MOUSSON

Peinture sur bois

Exposition d'œuvres d'Angélique Dupré.
Vendredis et dimanches au Château Corbin (Liverdun) ; mercredis et samedis au centre culturel Pablo-Picasso (Blénod-lès-Pont-à-Mousson), 14h-18h. Entrée libre. 03 83 24 46 76
www.liverdun.fr

DÉCEMBRE

Jusqu'au 11 décembre
LAXOU

En Dehors des Sentiers Battus

Thème : "Balade en Couleurs". 15 artistes installent leurs œuvres dans les sentiers.
Secteur de Mi-les-Vignes. Entrée libre.
www.laxou.fr

Du 2 au 12 décembre
NANCY ET AGGLOMÉRATION

RING Saint-Nicolas

RING pour Rencontres internationales des nouvelles générations. Au programme de ce festival : lectures, théâtre, concerts, cabaret... Proposé par le Théâtre de la Manufacture.
A Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy, Maxéville et Tomblaine.
03 83 37 42 42
www.theatre-manufacture.fr

6 et 7 décembre
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Art Zoyd : à demi endormi déjà

Ciné-concert, à partir de 5 ans.
Centre culturel André-Malraux, le 6 à 19h ; le 7 à 15h.
Entrée : 3€ et 6€.
03 83 56 15 00
www.centremalraux.com

6, 9, 10, 13, 16 et 17 décembre
TOUL

Les textes de Dürringer

Ce n'est pas une pièce de théâtre, ce sont des textes, des monologues, des histoires, des confrontations, des petites scènes dialoguées à deux, des fragments à dire, à jouer.
Tota Compania, 20h30.
Tarifs : 6€ et 8€. 03 83 62 61 08
www.totacompania.fr

10 et 11 décembre
AZELOT

Salon des vignerons

7e édition organisée par les bénévoles du foyer rural de la commune. Avec 15 vignerons venus de toute la France.
Salle communale, 10h-18h.
Entrée libre. 03 83 46 50 45

11 décembre
COSNES

Entre pinces

Spectacle jeune public, cirque, musique, images, par la compagnie Solfasirc.
L'Actée-Théâtre, 17h.
Réservations : 03 82 24 58 41.
Entrée payante.
www.actee-theatre.com

Agenda des manifestations du conseil général

AU CONSEIL GENERAL

1er et 2 octobre
Jardin extraordinaire saveurs d'automne
Lire page 36
14h-18h le 1er et 10h-18h le 2

15 novembre
"La répartition des richesses en France"
Conférence permanente de l'éducation populaire. Atelier-débat sur les inégalités dans la répartition des richesses en France. Invité d'honneur : Patrick Viveret, conseiller honoraire à la Cour des Comptes, auteur du rapport "Reconsidérer la richesse" et animateur au laboratoire de l'économie sociale et solidaire.
18h30-22h30

Du 6 au 19 octobre
"En passant par la Chimie ... avec ses LABOS"
Exposition *(lire page 29)*
9h-19h en semaine ; 14h-18h le week-end

19 et 20 novembre
Marché du monde solidaire
La 10e édition du Marché du monde solidaire, lieu de rencontres et de débats, a lieu comme chaque année dans les locaux du conseil général, coorganisateur de l'événement.
10h-19h les 2 jours

Sous réserve de modifications

Infos : 03 83 94 54 54 - www.cg54.fr - Entrée libre

AVEC LA MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT

23 octobre
CHAMPIGNEULLES
"Au son de la nature"
Promenade découverte.
14h30, RDV devant la piscine

30 octobre
CHAMPIGNEULLES
A la découverte...
... des traces et indices d'animaux du vallon de Bellefontaine.
14h30, RDV devant la piscine

Inscription gratuite et obligatoire : www.mdecg54.fr
Renseignements : 03 83 52 40 05

SUR LE SITE DE SION

2 octobre
Journée de la pomme et du verger en Saintois

8e édition, organisée par l'association Vignes et Vergers du Saintois et le conseil général. Exposition de fruits ; démonstrations, ateliers, conseils (greffage, fabrication de jus de pomme) ; animations pour enfants (contes avec Patrick Berger ; spectacle déambulatoire avec les petits Sotrés) ; Les oiseaux du verger (randonnée 10h30-12h30). Le verger lorrain (exposition) et Ecologie et faune du verger (conférence), avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO).
10h30-18h

15 octobre
"Les outils de prospection géophysique au service de l'archéologie"
Conférence avec Nancy-Université (département de géosciences).
14h-17h

23 octobre
"Paysages de côtes et formation des buttes témoins"
Conférence avec l'Ecole Nationale Supérieure de Géologie.
10h-17h

10 et 11 décembre
Marché de Noël
Organisé par la Maison du tourisme. Concert à la basilique le dimanche (15h30, entrée payante) avec "Symphony gospel".
10h-19h les 2 jours. 03 83 25 14 85 www.lepredenancy.fr

Infos : 03 83 25 17 53 - sitedesion@cg54.fr - Entrée libre

AU CHATEAU DE LUNEVILLE

Jusqu'au 16 octobre
"Chants de la terre "
Exposition de photographies par l'association Surface sensible.
Jardins du château

Du 1er au 31 octobre
Le vélo des Lumières
Création artistique de Sylvain Resling avec Benoît Fabry, Fabrice Removille et le collectif culturel Ôlavach'. Promenade audiovisuelle quadriphonique et interactive, dans l'histoire, les temps et les différents lieux du château.
Caves du château

© André Désert

2 octobre
Les rendez-vous de l'académie lorraine des sciences
3 conférences. 10h : "L'éducation des sciences à Lunéville au 18e siècle" (par Catherine Guyon, maître de conférence en histoire médiévale) ; 10h45 : "Les sciences autour des ducs de Lorraine" (par Thierry Franz, chargé de documentation au château de Lunéville) ; 11h35 : "Stanislas le bienfaisant" (par Jean-Pierre Haluk, académicien).
10h-12h

Jusqu'au 31 mars 2012
"Le plissé en haute couture, un travail d'exception"
Exposition de modèles variés de panneaux plissés et de robes haute couture.
Jusqu'au 29 octobre : tombola (5€) pour déterminer le prix de la robe *Sevillana*, réalisée par deux créateurs, Jérémy Bueno et Aude Remy.
Conservatoire des broderies, Commun sud, tous les jours (sauf mardi) 14h-18h.

Infos : 03 83 76 04 75 - chateauluneville@cg54.fr - Entrée libre

AVEC LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

15 octobre
CHARMES
"Juste un Mo ment"
Par Mapie Caburet, conteuse de la compagnie A la lueur des contes.
16h, salle des fêtes

22 octobre
FLAVIGNY
"Comment j'ai perdu ma tête"
Par Mourad Firk, conteur de la compagnie L'étoile et la lanterne.
15h, salle des fêtes

10 novembre
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
"Les contes du bananier"
Par Chyc Polhit Mamfoumbi, conteur de l'association Philodart. Spectacle proposé dans le cadre d'une semaine d'animation sur l'Afrique.
20h30 à la MJC

Infos : 03 83 90 87 50
www.mediatheque.cg54.fr
mediatheque54@cg54.fr

19 novembre
SEICHAMPS
Bande dessinée
Ateliers avec les auteurs et illustrateurs lorrains Peb et Fox, dans le cadre d'une journée d'animation autour du livre. Pour les enfants de 10 ans sur inscription.
Toute la journée, centre socioculturel

© 2007 CG54 V. Urbain

18 décembre
TRIEUX
"Qui reçoit, contes du partage"
Spectacle tout public créé par Mourad Firk, conteur de la compagnie L'étoile et la lanterne.
18h30, Maison pour tous

Les décisions de l'assemblée départementale

Session du 20 juin

Schéma départemental des transports et déplacements

Le conseil général a décidé de se doter d'un document de planification à moyen et long terme traitant de l'ensemble des problématiques de déplacement et de mobilité et traduisant les objectifs politiques du projet départemental. Cette volonté s'inscrit aussi dans une démarche d'amplification de la territorialisation de l'action publique départementale et dans une recherche de plus grande complémentarité avec les territoires.

Largement débattu avec les différents partenaires du conseil général, ce schéma prévoit notamment une classification et une nouvelle hiérarchisation du réseau routier (3 300 km de routes, 1 000 ouvrages d'art) et du réseau Ted' (1,3 million de voyages par an ; 30 000 élèves transportés chaque jour) en 3 niveaux (structurant, principal, local), en tenant compte des évolutions démographiques et des déplacements dans le département. Il intègre également le développement durable dans toutes ses activités (mobilité et accès à l'emploi, intermodalité des transports, gestion du patrimoine arboré en bord de routes...)

L'assemblée départementale, réunie en session, a approuvé les enjeux et objectifs de ce schéma ainsi que l'évolution des niveaux de services.

© 2011 CG54 G. Berger

Commission permanente du 6 septembre

Réserve naturelle régionale de la Moselle sauvage

Le conservatoire des sites lorrains est gestionnaire de la Réserve naturelle régionale de la vallée de la Moselle, par ailleurs classée espace naturel sensible. Conformément aux orientations du comité consultatif, le conseil général a été sollicité en tant que nouveau partenaire financier pour la réalisation de l'étude des annexes hydrauliques et des bancs de graviers.

Cette expertise est destinée à obtenir un niveau de connaissance pour ce type d'habitat équivalent à celui obtenu en 2007 sur les forêts alluviales. L'étude est prévue sur deux années et permettra une connaissance approfondie des habitats. Le coût total de l'expertise s'élève à 16 405€.

La commission permanente a attribué une subvention de 4 920€ au conservatoire des sites lorrains pour la réalisation d'une étude des annexes hydrauliques et des bancs de graviers.

Commission permanente du 11 juillet

Soutien aux résidences d'artistes en collège

Le conseil général a adopté un schéma culturel départemental, dont l'un des objectifs est le développement d'actions éducatives innovantes, en s'appuyant sur une mobilisation, plus forte encore, des acteurs locaux de l'éducation. Le département souhaite notamment orienter son intervention en matière d'éducation artistique vers des actions partenariales ciblées en direction des collèges et a décidé d'organiser des résidences artistiques en collège avec les structures culturelles conventionnées du département.

Une première expérience a débuté en 2010 sur le territoire de Briey. Quatre nouvelles résidences ont débuté depuis début septembre. Pour chaque projet, le dispositif associe un lieu culturel, un collège et une compagnie professionnelle ou un collectif d'artistes.

La commission permanente a attribué aux cinq lieux culturels responsables des résidences une subvention de 15 000 € chacun, correspondant à la prise en charge du volet artistique.

Commission permanente du 11 juillet

Encouragement au locatif public adapté

Dans le cadre de son plan stratégique de patrimoine, la Société d'économie mixte (SEM) du Bassin de Pont-à-Mousson souhaite réaliser une opération de construction de 12 logements à Blénod-lès-Pont-à-Mousson. Il est notamment prévu de réaliser 4 logements PLAI (prêt locatif aidé d'intégration).

L'accès à ce type de logement est réservé à des ménages à très faibles ressources (n'excédant pas 60 % des plafonds fixés pour l'obtention d'un logement HLM), identifiés par les instances du Plan départemental pour le logement des personnes défavorisées. Les plafonds de la subvention départementale sont les suivants : 2 300 € pour un studio, F1 ou F2 ; 3 100 € pour un F3 ou F4 et 3 900 € pour un F5 ou plus.

Conformément au règlement adopté par l'assemblée départementale et tendant à encourager la création de logements en faveur des populations défavorisées, la commission permanente a attribué une subvention de 13 200 € à la SEM du Bassin de Pont-à-Mousson pour cette opération.

Qu'est-ce qu'une session ?

L'assemblée départementale composée de 44 conseillers généraux siège publiquement au moins une fois par trimestre. C'est lors de ces sessions que sont votées les grandes décisions qui concernent la vie du département, notamment le vote du budget départemental.

Prochaines sessions : ouvertures les lundis 26 septembre, 7 novembre et 5 décembre ; reprises en séances publiques les jeudis 29 septembre,10 novembre et 8 décembre.

Qu'est-ce qu'une commission permanente ?

Composée des 44 conseillers généraux, la commission permanente se réunit chaque premier lundi du mois pour gérer les affaires courantes. Elle prend des décisions appelées "délibérations" qui sont préparées et exécutées par les services départementaux.

Prochaines commissions permanentes : lundis 10 octobre, 7 novembre et 5 décembre.

GROUPE FRONT DE GAUCHE

Une rentrée sociale explosive

Le Président de la République et le gouvernement ont mis à profit l'été pour nous livrer un plan d'austérité mal déguisé. Comme toujours avec l'UMP, les amis du pouvoir, les plus riches, sont épargnés : une taxe de 3% **temporaire** pour les ménages déclarant plus de 500 000 euros par an. Voilà pour trouver 200 millions d'euros pour l'affichage et se donner bonne conscience. Pour nous autres, le plus grand nombre, c'est augmentation des taxes et ce sera évidemment permanent.

Rien à attendre en contrepartie ; la démolition de l'éducation nationale continue, celle de l'hôpital public aussi, les cotisations des mutuelles sont appelées à augmenter, les remboursements sont eux appelés à diminuer, le nombre de chômeurs continue d'exploser malgré les incantations présidentielles...

Dans le même temps, les collectivités territoriales sont priées de chercher les financements où elles peuvent, chez le contribuable local quand c'est possible ou en réduisant les dépenses alors même que celles induites par les transferts de charges de l'Etat vers le local sont en augmentation constante sans qu'aucun mécanisme de répartition efficace ne soit imaginé. Il s'agit pourtant de secteurs aussi importants que l'école, la petite enfance, les transports, le handicap, les routes et beaucoup d'autres services publics locaux qui sont ainsi méprisés par l'UMP au pouvoir.

Un débat politique à mener

Les échéances électorales à venir sont une formidable occasion de dire vers quel type de société nous voulons aller, de rappeler la sanction des dernières élections locales pour réaffirmer que la politique actuelle qui veut que tout le monde paie pour un petit nombre de privilégiés n'a que trop duré.

Ce n'est pas d'une alternance politique dont nous avons besoin mais d'une alternative aux politiques libérales qui régissent nos vies.

Pour notre part, élus du Front de Gauche, nous nous engageons à défendre les options politiques permettant une véritable alternative qui placera l'humain avant toute autre considération financière parce que lorsque ce sont les marchés qui dirigent, ce sont les peuples qui trinquent.

Les élus du groupe :
André CORZANI, Alain CASONI, Serge DE CARLI , Michel MARIUZZO, Jean-Pierre MINELLA, Laurent RIGHI, Olivier TRITZ, Maurice VILLAUME.

GROUPE DES DEMOCRATES INDEPENDANTS

Déjà la Rentrée ! La loi du 13/08/2004 (Code de l'Éducation) précise que le département a la charge des collèges publics. À ce titre, il lui revient d'organiser et de fixer les prix de la restauration scolaire. Notre groupe a voté **le maintien d'une aide significative** du département pour toutes les familles, et le relèvement des seuils de **125 € par tranche,** permettant un accès à un plus grand nombre d'élèves. Savez-vous que **60 % des collégiens** (18 000) sont **demi-pensionnaires** en Meurthe-et-Moselle ? Des infos sur www.cg54.fr rubrique Rest'o collèges 54.
Notre groupe ***Démocrates Indépendants*** s'organise et dispose désormais d'un secrétariat, pour mieux vous informer, écouter, vous représenter, vous recevoir :

Chargé de mission : tmarchand@cg54.fr / 03 83 94 52 04
Michel **BAUMONT** (Lunéville-Sud), Pierre **MERSCH** (Longuyon), Marc **SAINT-DENIS** (Vandœuvre-Ouest)
michelbaumont@wanadoo.fr, pierremersch@wanadoo.fr, msaintdenis@cg54.fr

---

UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

L'arbre qui cache la forêt

Dans une actualité nationale et internationale toujours aussi tendue, l'inquiétude de nos concitoyens reste palpable. Dans ce contexte, **la conduite des politiques territoriales du Conseil Général doit être économe pour maîtriser la dérive des déficits publics et la pression fiscale qui pèsent sur les ménages.**

En la matière il reste beaucoup à faire au Conseil Général. **Les résultats 2010 ont confirmé le mauvais état de santé des finances départementales** : la dette reste importante à 335 M€, les dépenses de fonctionnement progressent à 552 M€ (531 M€ en 2009) alors que celles d'investissements tombent à 47 M€ (64 M€ en 2009).

Pourtant les dotations de l'Etat n'ont pas baissé, 135 M€ en 2010, les recettes de fonctionnement montent à 631 M€ (602 M€ en 2009) et celles de la fiscalité départementale atteignent 262 M€ (252 M€ en 2009).

Fin 2010, le décalage "certifié" des 3 allocations de solidarité s'établit à 175 M€. Sur la même période, le conseil général a pourtant prélevé 461 M€ d'impôts aux Meurthe-et-Mosellans !

Ainsi, les **désengagements opérés par le conseil général continuent à être généralisés** sous couvert "de la non compensation par l'Etat des compétences transférées". Ceux de l'aide aux communes et intercommunalités promettent un automne agité. Ceux de l'entretien et du déneigement des routes départementales auront de lourdes conséquences cet hiver et dans les années à venir sur l'état des routes.

Or, les sages du Conseil Constitutionnel ont rejeté le recours déposé par plusieurs département dont le nôtre : "La constitution n'impose pas, au fil du temps, une compensation glissante et permanente des charges transférées, il appartient seulement à l'Etat de maintenir le niveau des ressources transférées". L'autonomie financière des Départements n'est pas remise en cause, c'est une affaire de choix.

La majorité du Conseil Général 54 fait les siens : 31 M€ pour réaliser un centre des mémoires, **plus d'1 M€ pour acheter une forêt communale !** Pour quelle raison ? Pas celle qui justifierait que **cette forêt abrite l'arbre vertueux de la sagesse financière !**

UDC - Union de la Droite et du Centre

GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN

“Qui veut noyer son chien l’accuse de la rage”

Cet été, M. Sarkozy a lancé son nième plan d’austérité. Comme d’habitude les plus riches seront épargnés : la taxe de 3 % pour les ménages déclarant plus de 500 000 euros par an va permettre de récupérer 200 millions d’euros. Dans le même temps, la réforme de l’ISF vient de priver l’Etat de 1,8 milliard d’euros de recettes…
Charlatanisme, la droite prend prétexte de la crise, elle a bon dos la crise alors qu’il ne s’agit que de justice fiscale.
Une fois encore, les collectivités locales sont dans le collimateur. De récentes déclarations de MM. Copé et Wauquiez nous font craindre le pire. A croire que la dette de l’Etat cumulée année après année au titre de la compensation insuffisante des allocations individuelles de solidarité, la suppression de nos recettes (taxe professionnelle, taxe d’habitation et taxe sur le foncier non bâti) et le gel des dotations de l’Etat pour les deux prochaines années ne suffisaient pas !

Pourtant, en équipant les territoires, les communes, intercommunalités, départements et régions agissent et limitent l’impact de la crise économique et sociale. Les collectivités sont le moteur des investissements en France, elles financent 75% de l’investissement public. Lorsqu’un collège neuf se construit, outre le fait d’offrir un équipement de qualité aux collégiens, il permet aux entreprises de pérenniser leur activité. Ce sont autant d’emplois qui sont créés ou préservés.

L’Etat cherche à faire des économies sur le dos des collectivités locales, ce sont les services publics de proximité qui sont menacés, c’est le tissu économique local qui est en difficulté par l’incapacité de financer de nouveaux investissements. Ceci a un nom : le garrottage, ce supplice du Moyen Âge qui étouffait lentement les condamnés à mort. “Qui veut noyer son chien l’accuse de la rage”, la droite de M. Sarkozy rêve d’asphyxier les collectivités locales pour reprendre la main sur les territoires qui lui échappent… Qu’elle continue de rêver.

Nous travaillons au quotidien pour le bien public. Nous redonnons concrètement du pouvoir d’achat à nos concitoyens. Grâce à la nouvelle tarification de la restauration scolaire, nous relevons de 125 euros les seuils dès cette rentrée, permettant ainsi à davantage de familles de bénéficier du tarif le plus bas de 1,70 euro et de celui, médian, de 2,70 euros.
Une seule volonté nous anime : accompagner nos territoires et leurs habitants.

René Mangin
Président du groupe socialiste et républicain

Les élus du groupe :

Canton de Blâmont :
Philippe Colin

Canton de Chambley-Bussières :
Rachel Thomas

Canton de Cirey-sur-Vezouze :
Josianne Tallotte

Canton de Colombey-les-Belles :
Michel Dinet

Canton de Dieulouard :
Yvon Biston

Canton de Gerbéviller :
Yves Willer

Canton de Jarville :
René Mangin

Canton de Laxou :
Pierre Baumann

Canton de Longwy :
Christian Ariès

Canton de Lunéville-Nord :
Grégory Grandjean

Canton de Malzéville :
Jean-Paul Bolmont

Canton de Nancy-Est :
Dominique Olivier

Canton de Nancy-Nord :
Mathieu Klein

Canton de Nancy-Sud :
Nicole Creusot

Canton de Neuves-Maisons :
Jean-Paul Vinchelin

Canton de Pompey :
Jean-Marie Uhlrich

Canton de Pont-à-Mousson :
Noël Guérard

Canton de Saint-Nicolas-de-Port
Jean-Claude Pissenem

Canton de Seichamps :
Henri Chanut

Canton de Thiaucourt-Regniéville :
Olivier Jacquin

Canton de Tomblaine :
Jean-Pierre Laurency

Canton de Toul-Nord :
Michèle Pilot

Canton de Toul-Sud :
Alde Harmand

Canton de Vandœuvre-Est :
Stéphane Hablot

Canton de Vézelise :
Gauthier Brunner

Jardin extraordinaire saveurs d'automne 2011

entrée gratuite
parking gratuit Nancy-Thermal

conseil général Meurthe-et-Moselle

48 esplanade Jacques Baudot
rue du Sergent Blandan - 54000 - Nancy

coin des enfants

dimanche 2 octobre dès 14h

- **15h** théâtre dans la verdure
- **14h et 16h** concours d'épouvantails
- **14h à 17h** petits jardins pour enfants

samedi 1er octobre
14h à 18h
dimanche 2 octobre
10h à 18h

- **marché aux plantes**
- **producteurs du terroir**
- **décors floraux**
- **métiers d'art**
- **animations musicales**
- **jardin extraordinaire...**

CONTACT :

CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE
mission villes et villages fleuris
Sylviane Copelli Tél : 03 83 94 50 07